

# DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

7, rue Émile-Dubois, 75014 PARIS

Tél. : 01 42 65 08 87, télécopie : 01 40 06 04 46

Courriel : dlf78@club-internet.fr

Site : www.langue-francaise.org

N° 218

Octobre - novembre - décembre 2005

## DU PRÉSIDENT

- 2 Notes de musique.  
*Jean Dutourd*, de l'Académie française

## LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

- 3 Le français dans tous ses états. *Hélène Carrère d'Encausse*, secrétaire perpétuel de l'Académie française  
8 Résolution de l'APF.  
10 Lauréats de La Plume d'or 2005.  
*Françoise de Oliveira*  
12 Les brèves. *Françoise Merle*

## LES LANGUES DE L'EUROPE

- 15 Le préfixe *euro* et son devenir.  
*Andrei-Paul Corescu*

## LE FRANÇAIS EN FRANCE

### Vocabulaire

- 19 L'Académie gardienne de la langue.  
20 Mots en péril. *Jean Tribouillard*  
21 Acceptions et mots nouveaux.  
22 Mettre son grain de sel. *Pierre Delaveau*  
24 Rumeur. *Bruno Dewaele*  
25 La langue française au XIX<sup>e</sup> siècle.  
*Joseph Sans*  
27 Mon pote. *Louis Barthès*  
28 Chauvin. *Bernie de Tours*  
29 Protocole. *Bernard Moreau-Lastère*  
30 Des hiéroglyphes passés dans le français.  
*Philippe Guisard*  
32 Extrait de *La Lettre* du CSA.

## Style et grammaire

- 34 Les constructions du verbe.  
*Bénédicte Gaillard et Jean-Pierre Colignon*  
36 Hiatus et liaisons. *Jean Tribouillard*  
37 *Chausse-trape* ou *chausse-trappe* ?  
*Jacques Pépin*  
39 Le saviez-vous ?

## Humeur / humour

- 43 L'aire du taon. *Jean Brua*  
44 Histoire bête. *Xavier Boissaye*  
44 Le « planning ». *Janet Raffailac*  
45 Vous avez demandé du français. Merci de patienter ! *Marc Favre d'Échallens*  
46 Blésois francophile.  
47 Le déluge des abréviations.  
*Matthieu Masurel*

## Comprendre et agir

- 48 Défense des noms de famille.  
*Roger Sanséau*  
50 C'est la « faute » à Voltaire. *Claude Gruaz*  
52 Concours pour nos lecteurs :  
« La Rapière d'or ».  
53 Que fait DLF ? *Jacques Pépin*  
55 Pourquoi ?  
56 Pour le plaisir.

## La langue française pour un écrivain :

- 57 Georges Duhamel.

## NOUVELLES PUBLICATIONS

- 58 *Romain Vaissermann*, *Claude Gruaz*,  
*François-Pierre Nizery* et *Jacques Pépin*

## I à XX VIE DE L'ASSOCIATION

Directrice de la publication : Guillemette Mouren-Verret

Paul Koch Imprimeur - 94130 NOGENT-SUR-MARNE, tél. : 01 48 76 09 55 - DÉPÔT LÉGAL P - 2005 - 4

Revue trimestrielle

Dépôt légal n° 8

CPPAP n° 0308 G 83143

**DU PRÉSIDENT****NOTES DE MUSIQUE**

« Choisissez un mot que vous aimez particulièrement. Expliquez ce qu'il évoque pour vous », *tel était le sujet, auquel les candidats du Plumier d'or 2005 devaient consacrer une vingtaine de lignes.*

*Lors de la cérémonie organisée le 11 mai 2005, dans les salons de l'Hôtel de la Marine, les lauréats reçurent, outre les nombreux cadeaux offerts par nos mécènes (voir DLF, n° 217), ce message de notre président.*

Mes chers enfants,

Choisir un mot parmi tous les mots que contient la langue française, c'est un peu la même chose que de choisir une note de musique dans la gamme. Je pense que cette proposition vous a surpris. Quant à moi, elle m'aurait bien embarrassé : je ne préfère pas le *do* au *sol* ou au *mi*. Ce que j'aime, c'est évidemment les combinaisons qu'un pianiste peut arranger et qui s'appellent chanson, lied, ronde, ariette, romance.

En tout, cependant, il y a du mystère et de la poésie. J'en vois dans les copies que vous avez rendues. Elles ressemblent à des promenades au bord de la mer, sur une plage de galets, parmi lesquels il y en a de bien vieux, devenus beaux à force d'être roulés par les vagues. Et d'autres galets qui viennent on ne sait d'où, qui sont laids, disgracieux, bref qui ne sont pas de chez nous, qui sont des intrus comme certains mots sont des intrus dans la langue française et lui donnent un air vulgaire de parc d'attractions pour touristes.

Ne ramassez quand même pas de galets trop volumineux : il faut qu'ils puissent entrer dans votre plumier d'or.

**Jean DUTOURD**  
*de l'Académie française*

## LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

### LE FRANÇAIS DANS TOUS SES ÉTATS

*Comme nous l'avions annoncé dans le précédent numéro (p. 17), nous publions ici la seconde partie et la conclusion du discours prononcé par Mme Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française, lors de la séance publique annuelle de l'Académie, le 2 décembre 2004.*

La langue française est en péril certes, mais ce constat ne résume pas tout. Il y a trente-quatre ans, sous cette Coupole, Maurice Genevoix interrogeait : « Nous faut-il chercher hors de France le souvenir du parler français ? » Il avait raison. Ce n'est pas seulement le souvenir, mais la gloire du parler français qu'à son invite je vous propose à présent de considérer. À regarder hors de nos frontières, nous découvrons que nous ne devons pas désespérer du français. La francophonie, mais aussi l'effort de tous ceux qui à travers le monde enseignent et apprennent le français, parce qu'ils en ont l'amour, nous y encouragent.

La francophonie est notre espoir. Le mot a été inventé par un géographe du XIX<sup>e</sup> siècle, Onésime Reclus, frère du fameux Élisée Reclus, qui consacra de nombreux ouvrages à l'empire colonial français. Cet empire, construit en un seul siècle et qui sombra en quelques années après la Seconde Guerre mondiale, rayonnait au temps de Reclus sur cinq continents ; et comme son rival l'Empire britannique, il semblait alors indestructible. Onésime Reclus n'était pourtant pas un « colonialiste » impénitent, mais un homme convaincu de l'importance des langues pour tisser des liens entre civilisations. Il définissait les francophones comme « tous ceux qui sont ou semblent destinés à rester ou devenir participants de notre langue ». Homme du XIX<sup>e</sup> siècle, du temps des empires, il annonce cependant le rêve francophone d'aujourd'hui, celui d'une patrie virtuelle de tous ceux qui, selon la belle expression de notre secrétaire perpétuel honoraire, Maurice Druon, « ont le français en partage » ; il rejoint aussi par là Albert Camus, qui disait : « Ma patrie, c'est la langue française. » Entre les deux guerres mondiales, le mot de *francophonie* fut réduit à un sens étroit, ne désignant plus que ceux dont le français était la langue maternelle. C'est en Afrique

plus tard, par la voix chaude de notre regretté confrère Léopold Sédar Senghor, que ce mot a trouvé son sens moderne et sa capacité à mobiliser les hommes. Le président du Sénégal, également attaché à la *négritude* et à la *francité*, termes qu'il avait inventés pour définir l'avenir des civilisations que la colonisation avait un temps rapprochées et sa propre identité, affirma en 1962 l'existence de la francophonie. Des décombres du colonialisme où se mêlaient, écrivait ce grand Africain, la boue et l'or, il retira les pépites, le trésor, ce qu'il nommait « l'outil merveilleux », la langue française.

**L'originalité du projet francophone saute aux yeux.**

Dans un monde où les peuples issus de la disparition des empires cherchaient une voie propre – mouvement des non-alignés mais aussi Commonwealth –, le président Senghor et ceux qui le rejoignirent, le prince Norodom Sihanouk, le président Bourguiba, le Nigérien Hamani Diori, tous émancipés de la tutelle française, inventèrent un ensemble culturel et linguistique dont la langue française était le trait d'union. L'originalité du projet francophone saute aux yeux. Il n'a jamais été, à l'instar des non-alignés, un rejet d'autres systèmes ou alliances. Il n'est pas non plus, comme le Commonwealth, le simple maintien des solidarités de l'empire disparu. Il dépassa d'emblée le cadre des anciennes possessions françaises et fut ouvert à tous ceux qu'unit l'amour ou la connaissance du français. C'est une internationale de l'esprit, de la langue et de la culture, à partir de laquelle vont être forgées ensuite des solidarités politiques et économiques. À sa manière, le président Senghor, élève brillant de l'enseignement français, a ressuscité à l'échelle des cinq continents le monde français du XVIII<sup>e</sup> siècle, la « république des lettres » qui illuminait l'Europe.

Quarante ans après que l'idée en eut été avancée, plus d'un siècle après l'apparition du mot, que représente la francophonie ? Une institution, née en 1986 au sommet des chefs d'État et de gouvernement réunis à Paris qui proclamèrent alors la naissance de la communauté francophone. Depuis lors, cet ensemble n'a cessé d'affirmer son existence lors des sommets de chefs d'État. Le plus récent les a réunis la semaine passée à Ouagadougou, témoignant que, même lorsque les pays d'Afrique vivent des heures troublées, la francophonie peut les rassembler. La vocation de cet ensemble est de réunir ses membres autour de la langue française et autour de valeurs communes dont la France a offert le modèle : aspiration à la liberté des peuples, développement démocratique des sociétés. En 2002, au sommet de

Beyrouth, consacré au dialogue des cultures, elle s'est donné pour mission de lutter pour la diversité culturelle, se posant en acteur privilégié du combat contre l'uniformité des esprits qui se profile derrière la mondialisation. Son nouveau secrétaire général, un Sénégalais encore, le président Abdou Diouf, a insisté avec l'énergie du désespoir sur la nécessité de promouvoir la diversité linguistique, composante essentielle de la diversité culturelle. Et il a situé le combat pour la langue française au cœur de ce projet. Est-il alors de meilleurs défenseurs du français que ceux qui se trouvent hors de France ?

Staline interrogea un jour ses adjoints : « De combien de divisions dispose le pape ? » Posons la même question : « Combien de divisions compte la francophonie ? » Soyons prudents avec les

**Qu'un pays s'évade du système totalitaire ou d'une dictature, et il se tourne vers la Francophonie.**

chiffres. Des écarts considérables séparent les diverses estimations. Cinq cents millions de francophones, proclament les optimistes, cent millions, rétorquent les pessimistes. Les premiers sont pourtant plus proches de la vérité, car l'on sait que le français est la langue maternelle de quatre-vingts millions d'individus, auxquels il faut ajouter ceux pour qui elle est une seconde langue. Ainsi cent quatre-vingt-cinq millions de personnes au moins parlent le français, ce qui lui confère le neuvième rang parmi les langues parlées dans le monde. Mais il faut aussi évoquer, sinon comptabiliser, tous ceux qui ont occasionnellement la fierté de faire montre d'une certaine idée du français et qui rêvent de le maîtriser. Ces francophones virtuels, tentés par une langue présente sur tous les continents, peut-on les exclure de cette communauté de l'esprit ? Et comment négliger le fait que cinquante-cinq pays sont membres à part entière de la Francophonie et que cinq en sont observateurs ? Qu'un pays s'évade du système totalitaire ou d'une dictature, et il se tourne vers la Francophonie, la famille de peuples qui l'aidera, considère-t-il, à construire un avenir de liberté. L'attraction qu'exerce cet ensemble culturel et géopolitique au sortir des systèmes d'exception témoigne qu'il est perçu comme centre d'une civilisation de la liberté et du respect des personnes, comme symbole aussi de la diversité des cultures.

Mais on ne doit pas tenir la Francophonie pour un simple bastion défensif du français. Pour progresser, elle doit s'appuyer sur les progrès de l'enseignement du français dans le monde, et c'est là que notre langue dispose d'innombrables divisions. Sans doute, dans maints pays, l'anglais

est-il souvent préféré au français comme langue étrangère obligatoire ou conseillée : en Chine par exemple, dans les ex-satellites de l'URSS, en Russie même. Et pourtant, comment ignorer les quelques centaines de milliers de professeurs, de toutes origines, qui à travers le monde enseignent notre langue à près de cent millions d'élèves ? Ces professeurs sont des fous du français, qu'ils portent partout. Ils ne considèrent pas que son apprentissage constitue un simple « plus » destiné à une élite cultivée. Amoureux de la langue de Molière qu'ils connaissent à la perfection et dont ils ont un soin extrême, ils n'en sont pas seulement les défenseurs mais ils se comportent en missionnaires acharnés à en assurer l'expansion, au nom du droit des individus à choisir le mode de communication et la culture qu'ils préfèrent. Ils sont des mousquetaires de la langue française qui, à travers le monde, brandissent ces armes immatérielles que sont la grammaire et le subjonctif si heureusement réhabilités par notre confrère Érik Orsenna.

Qui a assisté l'été dernier à la réunion mondiale de ces professeurs de français, à Atlanta, se souviendra toujours avec émotion d'y avoir entendu la langue la plus pure, la plus riche, mais aussi la plus vivante que l'on puisse imaginer, et dont nos pauvres oreilles françaises ont hélas perdu l'habitude. Ces incomparables manieurs de mots et de tournures grammaticales sont les meilleurs défenseurs de la diversité contre l'uniformisation insidieuse du monde culturel autour d'une seule langue et des modes de pensée qu'elle véhicule.

**La langue française est perçue comme un instrument de progrès et d'ouverture au monde moderne.**

C'est en Afrique que l'enseignement du français tient la plus grande place. Dans l'Afrique francophone mais aussi au Maghreb qui, passé les moments douloureux de la décolonisation et de l'aspiration à l'arabisation, se tourne à nouveau vers la langue qui forma ses élites il y a plus d'un siècle. L'Algérie même, qui chercha après 1962 à asseoir son identité sur la langue arabe, privilégie aujourd'hui l'enseignement du français parce que dans l'ensemble du pays, comme au Maroc, comme en Tunisie, comme dans l'Afrique noire francophone, la langue française est perçue non comme un luxe ou un héritage du passé, mais comme un instrument de progrès et d'ouverture au monde moderne.

Deux initiatives récentes portent témoignage de cette confiance dans la modernité du français. En 1989, une université a été fondée à Alexandrie, avec mission de préparer des cadres francophones pour l'Afrique. Elle porte

le nom du père de la francophonie. Il y a deux ans, au Caire, des entrepreneurs égyptiens, soutenus par quelques homologues français mus par la même idée, ont décidé de la création de l'*Université française d'Égypte*, où sont formés des Égyptiens et, bientôt, espèrent les fondateurs, des étudiants venus de tous les pays du Moyen-Orient où l'anglais domine l'enseignement universitaire. Pour eux, le doute quant à la modernité de la langue française, à son apport au progrès du pays n'existe pas. Cette université et ses étudiants ne s'opposent pas au monde de l'anglais, ils ne sont pas ses adversaires mais ils se réclament fièrement du droit à la différence et à l'universalité francophone. C'est là un remarquable message d'espoir !

Au regard de la passion portée à notre langue par tous ceux qui la partagent, la démission des élites françaises au bénéfice de l'anglais est inacceptable

**La démission des élites françaises au bénéfice de l'anglais est inacceptable...**

et stupéfie les francophones et les francophiles du monde entier. Ils constatent avec indignation que nous sommes semblables à ces propriétaires de châteaux évoqués ici même par Jean Mistler, il y a un quart de siècle, qui les laissent tomber en ruine mais refusent que d'autres en revendiquent la possession. Il est temps pour nous de relever le château pour entretenir l'enthousiasme de ceux qui, hors de nos frontières, savent parfaitement que, si notre langue vit et gagne des adeptes, c'est à eux qu'elle le doit et en aucun cas à nous. Mais prenons garde, l'amour du français qui unit les francophones à travers le monde ne résistera pas éternellement au désamour du français en France. Voulons-nous que les historiens des temps futurs écrivent que nous avons été les fossoyeurs de notre langue ? Et du projet magnifique qui en fit le ciment d'une communauté de l'esprit présente sur cinq continents ?

Les empires terrestres n'existent plus et le nôtre a lui aussi disparu. Mais il a été miraculeusement remplacé par un empire spirituel, celui de la langue française, infiniment plus vaste que le précédent, voulu et adopté par tous ceux qui s'en réclament. N'est-ce pas dans notre longue histoire une manifestation éclatante de la pérennité de notre existence nationale ?

**Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE**  
*secrétaire perpétuel de l'Académie française*

## RÉSOLUTION DE L'APF

*Lors de sa XXXI<sup>e</sup> assemblée plénière, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie a adopté cette « Résolution sur l'usage du français dans les organisations internationales ».*

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Bruxelles du 6 au 9 juillet 2005, sur proposition de la commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles,

**RAPPELANT** que la promotion de la langue française, sa défense dans un monde en voie d'uniformisation, constitue une des principales vocations de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie,

**RAPPELANT** les engagements des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie lors de tous les Sommets à faire de la promotion du multilinguisme une priorité de la Francophonie,

**RAPPELANT** notamment le « Plan d'urgence pour la relance du français dans les organisations internationales » lancé au Sommet de Hanoï en 1997,

**SOULIGNANT** l'attachement de notre Assemblée à la défense du français et du plurilinguisme, qui s'est notamment exprimée dans la « Déclaration de Strasbourg » de son bureau et dans la résolution adoptée lors de sa session de Niamey en juillet 2003 sur le plurilinguisme au sein des États de l'Union européenne et l'usage du français dans les institutions européennes,

**SOULIGNANT** que l'évolution vers le monolinguisme anglophone conduit inéluctablement à l'utilisation généralisée d'une « langue » internationale appauvrie et simplifiée qui aboutit à une logique de « langue unique, pensée unique, système unique »,

**AFFIRMANT** que la diversité linguistique est un des éléments fondateurs de la diversité culturelle,

**SOUTENANT** la nécessité de développer des liens forts entre les différents espaces linguistiques,

**SOUCIEUSE** de voir préservé l'usage du français dans les organisations internationales qui lui confèrent un statut de langue officielle et/ou de travail,

**SE FÉLICITANT** en particulier de la réelle application du bilinguisme à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe,

**DEMANDE** aux États membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) de faire respecter avec la plus grande fermeté l'usage d'au moins deux langues de travail,



**LEUR RECOMMANDE** que des instructions particulièrement fermes soient données aux représentants nationaux francophones de s'exprimer en français lorsque cette langue est l'une des langues officielles de l'organisation internationale concernée,

**LEUR RECOMMANDE** de veiller avec la plus grande attention à ce que les conditions de recrutement dans les organisations internationales exigent la maîtrise d'au moins deux langues officielles,

**DEMANDE à l'OIF** et à ses États membres de travailler en liaison et de soutenir l'action des organisations qui, telle la Fédération internationale des professeurs de français, ont des capacités d'action sur le terrain,

**ATTIRE L'ATTENTION** sur la nécessité de présenter des candidats francophones aux postes de responsabilité et de participer activement aux travaux des structures et des instances des organisations internationales,

**S'OPPOSE** à ce que l'utilisation du français comme langue internationale soit remise en cause sous prétexte d'efficacité et d'économie budgétaire,

**ESTIME** que parler sa langue, être informé dans la langue de son pays, est un droit qui ne doit être contesté à personne, sous aucun prétexte,

**SOUTIENT** la politique d'enseignement du français et de formation des fonctionnaires internationaux que mène l'OIF et souhaite qu'elle soit renforcée,

**DÉCIDE** que notre commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles assure le suivi de la mise en œuvre de la présente résolution.

**Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de DLF à l'un ou l'autre de vos amis, il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 7, rue Émile-Dubois, 75014 Paris.**

M. (en capitales) .....

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à :

M. ou M<sup>me</sup> (en capitales) .....

Adresse : .....

.....

M. ou M<sup>me</sup> (en capitales) .....

Adresse : .....

.....

## LAURÉATS DE LA PLUME D'OR 2005

Voici une liste impressionnante par la diversité des origines de nos lauréats. Tous ces étudiants des Alliances françaises qui constellent le monde ont brillamment réussi le concours de la Plume d'or 2005, malgré sa grande difficulté. Nous leur avons envoyé un diplôme et des récompenses offertes par nos mécènes (voir *DLF*, n° 217, 2<sup>e</sup> de couverture).



Les cent suivants ont reçu un diplôme d'encouragement, accompagné d'un livre. Tout cela a pu être réalisé grâce au **sénateur André Ferrand**, représentant les Français de l'étranger. Défense de la langue française lui en est profondément reconnaissante.

### Françoise de OLIVEIRA

Le sénateur André Ferrand, lors de la réception organisée au Sénat, le 21 mars 2005, en l'honneur de la lauréate de la Plume d'or 2004.

1 <sup>re</sup>	Marina Ivonina	Perm	Russie	20 ans
2 <sup>e</sup>	Bill Logan	Dublin	Irlande	62 ans
3 <sup>e</sup>	Amadi Justina Amaechi	Owerri	Nigeria	32 ans
	Cosmin Molea	Pitești	Roumanie	19 ans
	Alina Popescu	Pitești	Roumanie	18 ans
6 <sup>e</sup>	Ninoska Borjas	Maracaibo	Venezuela	31 ans
	Tanja Hadjieva	Blagoevgrad	Bulgarie	17 ans
	Oksana Kantarouk	Tchernivtsi	Ukraine	20 ans
	Stanislav Maziarkine	Saint-Petersbourg	Russie	29 ans
	Elena Cornelia Morcan	Pitești	Roumanie	18 ans
	Taïssia Oulitska	Tchernivtsi	Ukraine	22 ans
	Kristina Yurié	Tchernivtsi	Ukraine	20 ans
	Nadiya Zavorotnyuk	Tchernivtsi	Ukraine	21 ans
14 <sup>e</sup>	Hilary Downes	Cambridge	Grande-Bretagne	63 ans
	Andreea R. Paraschivoiu	Pitești	Roumanie	18 ans
16 <sup>e</sup>	Inna Tverdokhlib	Tchernivtsi	Ukraine	21 ans
	Orlova Lioubov	Nijni Novgorod	Russie	19 ans
18 <sup>e</sup>	Arnaud Wanda Pedras	Nova Friburgo	Brésil	80 ans
19	Virginia Cali	Lecce	Italie	17 ans
	Ekaterina Rojas Rokhas	La Havane	Cuba	21 ans
	M. Fabien	Antsohihy	Madagascar	49 ans
	Alessia Laforgia	Bari	Italie	16 ans

19 <sup>e</sup>	Rossitza Nikolova	Varna	Bulgarie	19 ans
	Plamena Chardakova	Bourgas	Bulgarie	19 ans
25 <sup>e</sup>	Tiana Andrianantoandro	Fianonantnoa	Madagascar	17 ans
	Mercedes Chaveco Cabrera	La Havane	Cuba	44 ans
	Olga Panasyuk	Tchernivtsi	Ukraine	18 ans
28 <sup>e</sup>	C. Ruxandra Popescu	Pitești	Roumanie	18 ans
29 <sup>e</sup>	Beatrice Mkoma	Arusha	Tanzanie	28 ans
	Apostolova Tsréta	Plovdiv	Bulgarie	19 ans
	JanikeVanessa Zavah	Majunga	Madagascar	18 ans
32 <sup>e</sup>	Carla Camargo	Rio de Janeiro	Brésil	19 ans
	Hénie Markova	Stara Zagara	Bulgarie	18 ans
34 <sup>e</sup>	Ganesh Muthuramaswamy	Chennai (Madras)	Inde	24 ans
	Narke Prutha	Pune	Inde	19 ans
	Valeria Ronzulli	Bari	Italie	18 ans
	Maria Cristina Vasile	Pitești	Roumanie	19 ans
38 <sup>e</sup>	Abdul Jalil Akande	Port Harcourt	Nigeria	23 ans
	Elena Arhire	Constanța	Roumanie	18 ans
	Angela Janas	Tchernivtsi	Ukraine	18 ans
	Yuliya Kosach	Louhansk	Ukraine	26 ans
	Julie Tounanian	Nijni Novgorod	Russie	22 ans
43 <sup>e</sup>	Gayathri Hariharan	Chennai (Madras)	Inde	19 ans
	Nadejda Ilieva	Plovdiv	Bulgarie	18 ans
	Mireille Ella Mahavita	Majunga	Madagascar	19 ans
	Icaria Tricarico	Bari	Italie	18 ans
47 <sup>e</sup>	Zilatina Guentchéva	Varna	Bulgarie	17 ans
	Silviu Alin Ilie	Constanța	Roumanie	17 ans
49 <sup>e</sup>	Shavithri Cooray	Colombo	Sri Lanka	21 ans
50 <sup>e</sup>	Aneela Balsavar	Chennai (Madras)	Inde	33 ans
	Bohini Shashibhushan	Hyderabad	Inde	25 ans
	Lucia Ehrlich	Montevideo	Uruguay	15 ans
	Leyya Hobaya	Tamatave	Madagascar	17 ans
	Krithika Govindarajan	Calcutta	Inde	14 ans
	Paulina Ferikova	Kosice	Slovaquie	18 ans
	Elena Syncha	Louhansk	Ukraine	20 ans
57 <sup>e</sup>	Gayatri Thacker	Pune	Inde	21 ans
	Christopher Umenyi	Owerri	Nigeria	35 ans
59 <sup>e</sup>	H. T. Ravelomaanantsoa	Fort-Dauphin	Madagascar	17 ans
	Priyanka Sharangpani	Pune	Inde	19 ans
61 <sup>e</sup>	Gunja Markan	Chandigarh	Inde	19 ans
62 <sup>e</sup>	Miroslava Deltchéva	Plovdiv	Bulgarie	18 ans
	Ana Maria Diaz Paulos	Montevideo	Uruguay	72 ans
	Tatiana Guimaraes	Santos	Brésil	21 ans
	Jesus G. Munoz Ruiz	Guayaquil	Équateur	
	Ketki Shintre	Pune	Inde	20 ans
67 <sup>e</sup>	Vanessa Massoni Da Rocha	Rio de Janeiro	Brésil	22 ans
	Soarin J. Rakotoasimbola	Antsohihy	Madagascar	49 ans
69 <sup>e</sup>	Moustafa Houssen	Fort-Dauphin	Madagascar	18 ans
	Mohammad T. Siddiquee	Dhaka	Bangladesh	24 ans
71 <sup>e</sup>	Tedisa Bala	Korçë	Albanie	18 ans
	Erande Devaki	Pune	Inde	18 ans

71 <sup>e</sup>	Anuja Kelkar	Pune	Inde	17 ans
	Ravel Sanjur	Panama	Panama	21 ans
75 <sup>e</sup>	Claudia M. Smetana	San Diego	États-Unis	29 ans
	Giancarlo Flores Cuba	Arequipa	Pérou	17 ans
	Izabela Figura	Gdansk	Pologne	24 ans
	Mandeep Kaur	Chandigarh	Inde	27 ans
	Obioma Udeariry	Owerri	Nigeria	28 ans
80 <sup>e</sup>	Stefania Fruzzem	Massa	Italie	18 ans
	Robert Nike Gomez Zuniga	Arequipa	Pérou	20 ans
	Jorge Pena	Medellín	Colombie	23 ans
83 <sup>e</sup>	Bela Bodas	Pune	Inde	21 ans
	H. Rasoanandrianina	Fort-Dauphin	Madagascar	15 ans
85 <sup>e</sup>	Maria Helena Guinle	Nova Friburgo	Brésil	56 ans
86 <sup>e</sup>	Lygia Santos Assuncao	Belo Horizonte	Brésil	17 ans
87 <sup>e</sup>	Barbara Horvath	Györ	Hongrie	17 ans
88 <sup>e</sup>	Sissi Vanessa Chavez Vargas	Arequipa	Pérou	27 ans
89 <sup>e</sup>	Giuliana Crespo	Lima	Pérou	24 ans
90 <sup>e</sup>	Gauri Bodhankar	Pune	Inde	19 ans
	K. Pugazhendhi	Delhi	Inde	23 ans
92 <sup>e</sup>	Ranadive Durgesh	Pune	Inde	23 ans
93 <sup>e</sup>	Émile Kisimba Nkulu	Lusaka	Zambie	29 ans
94 <sup>e</sup>	M. Luyindula N' Salampa	Luanda	Angola	34 ans
	Ana Willer Gold	Zagreb	Croatie	23 ans
96 <sup>e</sup>	E. A. Do Nascimento Pacheco	Sao Luis	Brésil	23 ans
97 <sup>e</sup>	M. Marenjaka	Antsohihy	Madagascar	16 ans
	Ana Todorova	Bitola	Macédoine	17 ans
99 <sup>e</sup>	Stephen Rapp	Arusha	Tanzanie	56 ans
100 <sup>e</sup>	Iheme Chijioke	Owerri	Nigeria	35 ans
	Aminata Sonko Ndeye	Ziguinchor	Sénégal	16 ans

## LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

● Le 11 octobre, au palais des Académies de Bruxelles, le prix des cinq continents de la Francophonie a été attribué à l'écrivain congolais **Alain Mabanckou**, pour son roman **Verre Cassé** (Seuil, 2005, 202 p., 17 €). Cet ouvrage a en outre reçu le prix du roman Ouest-France-Étonnants Voyageurs et le prix RFO\* du livre 2005. M. Mabanckou, né au Congo-Brazzaville en 1966, est professeur de littératures francophones à l'université du Michigan (États-Unis).

● **TV5**, dont l'une des missions est d'aider à l'apprentissage du français, a pour ambition d'être la plus grande classe de français du monde. De fait, sur l'internet ([www.tv5.org](http://www.tv5.org)), vous trouverez une multitude de pages consacrées à la langue française, ses parlers, son évolution..., mais aussi, entre autres, un dictionnaire multifonctions (définitions, conjugaisons, synonymes – en français et en anglais – et la définition en 14 langues de tous les mots utilisés sur le site).

## LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

## de la Francophonie

## de chez nous

## et d'ailleurs

● Au **Costa-Rica**, où l'intérêt pour le français semble renaître, l'ambassade de France a créé une antenne culturelle dont l'objectif est de traiter les questions liées à l'enseignement et au rayonnement du français en Amérique centrale.

● Parmi les résolutions adoptées par la XVI<sup>e</sup> Conférence des peuples de langue française (Sète, 6 au 8 juillet), notons :  
– une priorité doit être accordée à l'enseignement du français dans l'ensemble des pays membres de l'OIF\* ;  
– le libre choix, par l'élève ou ses parents, de la langue étrangère à apprendre.

● Le lycée Molière de **Rio de Janeiro** est très apprécié (31 % des élèves sont brésiliens, 43 % franco-brésiliens, 22 % français et 3 % d'une autre nationalité), car il propose un enseignement plus complet et plus approfondi que le modèle brésilien ; la moitié des élèves intègre les deux meilleures universités de Rio et, en plus, son prix est raisonnable ! (*Le Figaro*, 1<sup>er</sup> octobre 2005.)

● *Le Petit Larousse illustré 2006* innove avec un cahier thématique, intitulé « Regards sur la francophonie », dans lequel sont présentées les institutions et la carte de la francophonie, ainsi qu'une sélection de mots venus d'Acadie, d'Afrique, de Belgique, de Louisiane, du Québec, de Suisse, etc.

● Pour tout savoir sur les situations et les politiques linguistiques des 192 pays (reconnus) du monde, naviguez sur les pages préparées par Jacques Leclerc : [www.tlfg.ulaval.ca/axl/index.shtml](http://www.tlfg.ulaval.ca/axl/index.shtml)

● « *Devant le drame qui frappe la Louisiane et ses populations* », **France-Louisiane Franco-Américaine** « fait appel à la générosité des Français envers cet État américain proche de nous par son histoire et sa langue », et a ouvert un compte spécial, « Pour les défavorisés de la Louisiane » (libellé du chèque). Adressez vos dons à FLFA, 17, avenue Reille, 75014 Paris.

● Signalons à ce propos que l'AATF\* appelle ses adhérents à soutenir les associations humanitaires et organise une collecte de livres et du matériel nécessaire à la remise en état des classes de français. Tous les dons adressés en 2005 à l'AATF, destinés à sa Fondation pour l'avenir, seront utilisés au profit des projets français du Mississippi et de la Louisiane.

AATF National Headquarters, Mailcode 4510, Southern Illinois University, Carbondale, IL 62901-4510, tél. : 618 453 5731, fax : 618 453 5733, courriel : [abrate@siu.edu](mailto:abrate@siu.edu), site : [www.frenchteachers.org/](http://www.frenchteachers.org/)

● « *Après de mon arbre* », tel est le thème de l'atelier universitaire d'écriture électronique ouvert jusqu'au 15 mai 2006 par l'AUF\* et Les Correspondances de Manosque, en partenariat avec le Monde.fr et la revue *Riveneuve Continents*. Les meilleures contributions seront publiées et présentées à l'occasion du XI<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie (28 et 29 septembre 2006 à Bucarest).

● Parmi les **Prix du Québec** – « *créés pour refléter la richesse et l'essor de l'activité culturelle, artistique et scientifique dans la société québécoise* » –, le prix Georges-Émile-Lapalme 2005 pour

## LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

## de la Francophonie

## de chez nous

## et d'ailleurs

la promotion de la langue française a été décerné à **Jean-Marc Léger**, journaliste et haut fonctionnaire, premier directeur de l'Office de la langue française.

- Les ventes des programmes audiovisuels français de TV-France International et du CNC (Centre national de la cinématographie) ont augmenté de 3,7 % en 2004 ; leur principal marché est l'**Europe de l'Ouest**, mais aussi le **Canada**.

- En **Australie**, 231 000 collégiens, lycéens et étudiants apprennent le français et 6 700 se consacrent à notre langue et à notre culture dans l'enseignement supérieur. (*Le Figaro littéraire*, 27 octobre 2005.)

- **Francoffonies!**, festival francophone en France, du 16 mars au 9 octobre, commencera par la 11<sup>e</sup> Semaine de la langue française (17 au 26 mars) et le Salon du livre de Paris (17 au 22 mars), où les littératures francophones seront mises à l'honneur. « *Ce festival illustrera la diversité des expressions culturelles de la francophonie et la vitalité de son lien fondateur, la langue.* »

Renseignements : [www.francoffonies.fr/](http://www.francoffonies.fr/)

- À écouter, sur **France Inter**, tous les dimanches de 17 à 18 heures : « **La Librairie francophone** », d'Emmanuel Khérad.

- Le XV<sup>e</sup> séminaire de l'**AEFR\*** aura lieu près de Moscou, du 22 au 28 janvier 2006, et aura pour thème : « La France et la Francophonie aujourd'hui. »

Renseignements auprès de Mme Jeanne Aroutiounova, présidente de l'AEFR, courriel : [jeanne\\_arou@hotmail.com](mailto:jeanne_arou@hotmail.com) ; ou de M. Alexandre Prozorov, courriel : [prozorov\\_a@mtu-net.ru](mailto:prozorov_a@mtu-net.ru)

- Pour l'année 2006, le thème du concours international « Correspondance de classes », organisé par la FIPF\*, sera : « Les familles du monde : entre tradition et modernité ».

Renseignements : [www.fipf.org/concours2006.htm](http://www.fipf.org/concours2006.htm)

- Organisé par la FIPF\* et l'APFT\*, le premier congrès régional Asie-Pacifique se déroulera à **Taipei** (Taiwan), du 27 avril au 1<sup>er</sup> mai 2006, et aura comme thème : « Le français, la francophonie et la francophilie : spécificités et interrogations. »

Renseignements et inscriptions : [www.cap-fipf.com/archive.htm](http://www.cap-fipf.com/archive.htm)

**Françoise MERLE**

\* AATF : American Association of Teachers of French (Association américaine des professeurs de français)

\* AEFR : Association des enseignants de français de Russie

\* AIF : Agence intergouvernementale de la Francophonie

\* APFT : Association des professeurs de français de Taiwan

\* AUF : Agence universitaire de la Francophonie

\* FIPF : Association internationale des professeurs de français

\* OIF : Organisation internationale de la Francophonie

\* RFO : Réseau France outre-mer

\* SEDIFRALE : Sesiones Para Docentes E Investigadores De Francés Lengua Extranjera



## LES LANGUES DE L'EUROPE

### Le préfixe *euro* et son devenir



De gauche à droite : Andrei-Paul Corescu, Odile Chauvel et Marceau Déchamps.

*Pendant son séjour à Paris, l'été dernier, Andrei-Paul Corescu, assistant de français à l'université Lucian-Blaga de Sibiu (Roumanie), a rencontré notre vice-président Marceau Déchamps au secrétariat de DLF et lui a remis cet article pour la revue.*

*Vous pouvez lui adresser un courriel à [acorescu@yahoo.fr](mailto:acorescu@yahoo.fr)*

Aujourd'hui, le préfixe *euro*, une fois accolé à un terme, lui confère une dimension européenne dans ce sens que le concept qui l'accueille s'applique désormais à ce qu'on appelle l'*idée européenne*. Une *idée* qui fait son chemin depuis pas mal de temps et qui apporte son lot de créativité langagière.

La construction européenne se fait d'abord par le langage. Afin de construire un monde nouveau, il nous faut les mots pour le dire. Le présent article se donne pour tâche de retracer brièvement le parcours du préfixe *euro*, avec un éclairage ciblé sur trois langues : anglais, français et roumain.

*Euro*, avec sa variante *eur* est un préfixe que l'anglais utilise depuis longtemps, pour désigner certains traits culturels et sociaux propres à l'Europe, par exemple : *Eurocentric*, *Eurocentrism*, *Eurocommunism*, qui ont leurs équivalents très proches en français.

*Euro* peut également former, en français, des combinaisons avec certains mots, pour produire des termes qui désignent une réalité s'appliquant à deux continents à la fois : *eurafricain/e*, *eurasiatique*, *eurasien/enne* ou *eurodollars*, qui ont leurs équivalents très proches en anglais. Ce sont là des mots appartenant à des lexiques spécialisés : sciences politiques, anthropologie, géographie et économie.

Le préfixe *euro* connaît pourtant une seconde jeunesse, grâce à l'intarisable « fontaine de jouvence » qu'est l'Union européenne. *Euro* est donc



devenu porteur d'un autre sens. Il concentre ainsi des références aux institutions, procédures, normes, lois, styles de vie et objets propres à l'UE.

Sur le « marché des vocables à la mode », on remarque, depuis les années 1960-1970 en Europe de l'Ouest et depuis une dizaine d'années en Roumanie, une multitude de mots construits avec le préfixe *euro*.

Son succès est concurrencé par celui du préfixe *cyber* (*cybercafé*, *cyber-enseignement*, *cyber-espace*, *cybercriminalité*, *cyberprévention*, *cyberpolice*, *cyber-livre*) ou celui de l'abréviation *e* (provenant de l'adjectif anglais *electronic*) : *e-book* (« livre électronique ») *e-mail* (« courriel »), *e-commerce*, *e-signature*.

En ce qui concerne le préfixe *euro*, il ne s'agit pas seulement d'une évolution linguistique, d'une mutation du sens comme on en voit assez souvent dans nos langues, mais surtout d'un ample processus historique qui lui sert de fondement : la création d'une Europe unie. La coagulation de cette entité plurinationale ne se fait pas uniquement par des décisions et des coopérations politiques et économiques, mais aussi à travers un *\*euro-langage*, capable de constituer un fonds commun (autaire) de signes, identifications et symboles, partagés de façon durable et unitaire par tous les pays qui font ou feront partie de l'Union européenne.

Champion actuel de la néologie, *euro* est source d'enrichissement du lexique, et non seulement du jargon officiel, à savoir politique et administratif, mais également du vocabulaire courant, voire familial. Par exemple, pour lancer une critique de la lourdeur bureaucratique de l'UE et de l'opacité des discours de certains *eurocrates*, l'anglais utilise, non sans un zeste de moquerie, le mot *Eurobabble*. Auquel correspondraient en français des termes tout à fait possibles et acceptables, tels que *\*eurocharabia* ou *\*eurosabir* et, en roumain, un fictif *\*eurobâiguială*.

Le préfixe *euro* se révèle facile à « manier », facile à comprendre et très riche de sens. Une fois placé avant un terme quelconque, il « projette » son concept sur le terrain de la *construction européenne*. Presque n'importe quel mot peut – ou pourra un jour – pénétrer dans la sphère d'attraction de ce minuscule « satellite linguistique », dont la force est néanmoins centuplée par la reconnaissance que lui accordent, à travers l'usage, des millions d'Européens. C'est grâce à ce « phénomène d'attraction » que les Britanniques ont pu forger, par exemple, le terme





*Eurobottle* (« \*eurobouteille »), désignant une bouteille fabriquée selon les normes européennes en matière d'industrie et de protection de l'environnement. Chacun est en fait libre de créer ses \**euromots* (en voilà déjà un !), lesquels pourront un jour être repris et utilisés à plus grande échelle, dans le jargon officiel ou dans la presse, pour se retrouver par la suite dans les dictionnaires.

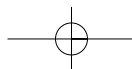
En raison de la charge adjectivale qu'il véhicule, *euro* est très productif. Des formules synthétiques utilisées par l'anglais, telles *Europarlament*, *Euro-MP*, *Euroleft* sont pourtant le plus souvent rendues en français et en roumain de façon analytique, par des termes composés : *Parlement européen*, *parlementaire européen/parlamentar european*, *la gauche européenne/stânga europeană*. En outre, l'anglais possède plusieurs termes pour dénommer un seul et même concept, celui de « jargon européen » : *Eurospeak*, *Eurolingo*, *Eurojargon*, *Eurobabble*, le dernier étant fortement péjoratif.

*Euro/eur* est extrêmement productif dans la création de termes nécessaires à la désignation d'institutions, entreprises, produits techniques ou culturels de l'UE : *Euratom*, *EuroCypher*, *Europarm*, *Eurostar*, *Eurotunnel*, *Euronet*, *Europol*, *Euronews*, *Eurosport*, etc.

Il sert donc d'instrument de propagande politique et surtout économique, de publicité à moindre coût mais à forte efficacité, car l'emploi de ce morphème à la mode assure à un nom déposé une sonorité facile à retenir et la confiance du public.

*Euro* est devenu la « vedette » des langues européennes grâce aussi à une action d'*ennoblissement* : au-delà de sa valeur de préfixe, il a accédé à un statut de nom autonome, lorsqu'il a été choisi comme appellation de la monnaie unique européenne.

Par un intéressant calembour, *euro* a participé en français à la formation d'un mot inédit : *europhorie*. Cette fois, *euro* ne renvoie pas à un concept très connu, solidement établi, comme dans *euroseptique* ou *europarlamentaire*, mais à un événement très précis et limité dans le temps : l'introduction de la monnaie unique. Terme généreux du point de vue stylistique, *europhorie* a l'avantage de pouvoir être transposé, sans difficultés d'orthographe et de compréhension, dans d'autres langues européennes, puisqu'il résulte de la combinaison de deux mots





qui ont des formes semblables dans plusieurs langues du continent : *euro* – nom adopté tel quel dans les pays membres de l'UE, et *euphorie*, terme qui existe déjà, sous des formes très proches, au sein des mêmes langues.

Le mot d'esprit n'est pas faussé par la traduction et, du coup, son sens imagé s'en trouve conservé. Lié à des circonstances historiques de courte durée (la mise en circulation de l'*euro*), ce terme finira par sombrer peu à peu dans l'oubli.

D'ici là, ce mot-valise aura pourtant suscité la délectation intellectuelle de certains, prouvant ainsi que la vitalité de la langue se manifeste loin des pages figées des dictionnaires, dans la presse à l'existence éphémère et, surtout, dans l'anonyme oralité quotidienne, si créative.

En roumain, *euro* – en tant que désignation de la monnaie – a été adopté comme nom masculin, invariable. On l'écrit avec ou sans majuscule.

Comme préfixe, *euro* est apparu en roumain par l'emprunt, la traduction et l'adaptation des mots étrangers dont il faisait partie. Les Roumains ont adopté tels quels certains noms propres ayant trait à l'Union européenne: *Euratom*, *Euronet*, *Europol*, *EuroCypher*. Des noms communs roumains tels que *eurocrație*, *eurocrat* ont résulté d'un processus de traduction, car l'on pouvait transposer séparément chacune des composantes primaires des mots d'origine. D'autres termes roumains issus d'une traduction sont : *euroseptic*, *Eurotunel*, *eurojargon*.

Jusqu'ici, il y a peu de mots utilisant le préfixe *euro* créés directement à l'intérieur du roumain. Les termes signalés ci-dessus sont des mots d'emprunt. La création endogène de termes à la façon « euro » est encore faible, sauf pour les marques déposées roumaines qui l'utilisent assez souvent. C'est que les réalités de l'Union européenne sont encore nouvelles pour la Roumanie et pas toujours tangibles, même si notre adhésion approche. Nous sommes forcément dans la situation d'une culture réceptrice, qui doit combler un vide informationnel et terminologique par des emprunts massifs de concepts et termes en provenance des pays fondateurs de l'Union.

**Andrei-Paul CORESCU**

*N.B.* : Les termes précédés du signe \* sont non attestés.

## LE FRANÇAIS EN FRANCE

### L'ACADÉMIE GARDIENNE DE LA LANGUE

*En attendant la publication prochaine au Journal officiel du fascicule « ONGLIER à OUVRIER », nous vous proposons de nouveau (voir DLF, n° 216) quelques-unes des 175 nouvelles entrées du dernier fascicule\*.*

**NUER** v. tr. XIV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *nue*.

Nuancer, assortir des couleurs. *Nuer un dessin de broderie*, en disposer les couleurs de façon harmonieuse.

**OARISTYS** (s final se fait entendre) n. f. XVIII<sup>e</sup> siècle *oariste*. Emprunté du grec *oaristus*, « entretien tendre et amoureux ».

**LITTÉRATURE**. À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, genre de poésie bucolique illustré notamment par André Chénier.

**OBLATIF, -IVE** adj. XX<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *oblativus*, « qui s'offre lui-même ».

Qualifie la disposition d'une personne à se dévouer aux autres, en allant jusqu'au sacrifice de ses intérêts propres. *Attitude oblativ*.

**OFF** adj. inv. XX<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'anglais des États-Unis dans l'expression *off screen*, « hors de l'écran », puis dans l'expression *off Broadway*, « hors de Broadway », quartier de New York réputé pour son activité théâtrale.

**CINÉMA**. Se dit de sons, de bruits, dont on ne voit pas la source dans le champ de la caméra. *Voix off*, qu'on entend sans qu'apparaisse à l'écran la personne qui parle. (On dit, mieux, **hors champ**.)

Par ext. Qui est donné en marge du programme officiel d'une manifestation culturelle. *Spectacle off. Festival off*.

**OFFSHORE** (*sh* se prononce *ch*) adj. inv. XX<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'anglais des États-Unis *off shore*, composé de *off*, « hors de », et *shore*, « rivage ».

Qui concerne l'exploitation en haute mer d'un gisement sous-marin de pétrole ou de gaz. *Forage offshore. Plate-forme offshore*. (On dira, mieux, **en mer** ou **hauturier**.)

Subst. *L'offshore*, l'ensemble des techniques adaptées à cette exploitation.

(On écrit aussi *off shore* et *off-shore*.)

**OLIGOPOLE** n. m. XX<sup>e</sup> siècle. Composé d'*oligo-* et de *-pole*, tiré du grec *pôlein*, « vendre », sur le modèle de *monopole*.

**ÉCON**. Situation d'un marché où les vendeurs sont en nombre très restreint et les acheteurs en nombre important. *Le marché du pétrole constitue un oligopole*.

**OMBON** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *umbo*, « bosse de bouclier ».

Petit renflement au centre d'un bouclier.

\* Extraits du fascicule NUE-PROPRIÉTÉ à ONGLETTE (21 décembre 2004) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie, et sur l'internet : <http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>

## MOTS EN PÉRIL

**ENCAN** n. m. Du latin *in quantum*, « à combien ». Vente publique à l'enchère.

« *L'empire mis à l'encan par l'armée...* » (Bossuet.)

« *La justice à l'encan, l'innocent oppressé...* » (Régnier.)

**ENCOMBRE** n. m. De l'ancien français *combre* ou *combe*, « barrage de rivière ». Accident ou incident fâcheux, obstacle.

« *Cependant, devant qu'il fût nuit,*

*Il arriva nouvel encombre :*

*Un loup parut.* » (La Fontaine.)

**ENTENDEMENT** n. m. L'esprit considéré en tant qu'il conçoit.

« *J'appelle la faculté ou la capacité qu'a l'âme de recevoir différentes idées et différentes modifications, entendement.* » (Malebranche.)

**ÉQUIVOQUER** (s') v. réfl. Dire involontairement un mot pour un autre.

« *Mais, parce que vos gens de Limousin se pourraient ici équivoquer, vous les avertirez.* » (Guez de Balzac.)

**ESCOBARDER** v. Du nom d'Escobar, jésuite espagnol, casuiste célèbre. User de réticences, de mots à double entente, dans le dessein de tromper.

« *Nous n'escobarderons point sur une des grandes questions qui nous aient jamais été soumises.* » (Mirabeau.)

**ESCOBARDERIE** n. f. Parole, acte par lesquels on escobarde.

« *Celui (le mot) pour signifier un adroit mensonge.* » (d'Alembert.)

**ESQUICHER** v.

1. Jouer sa carte la plus faible.

2. S'esquicher v. réfl. Éviter de se prononcer, de prendre part à une querelle.

« *Pressé de se prononcer, il s'est esquiché.* » (Littré.)

« *Ce pourrait être, ajoute le lexicographe, une autre forme de l'ancien verbe eschisser, glisser, couler.* »

**EXPÉDIENT, ENTE** adj. Du latin *expedire*, « être utile », proprement « dégagé », de *ex*, « hors », et *pes, pedis*, « pied », tirer le pied hors. Qui convient pour la circonstance.

« *Il était expédient de faire cela. Vous seul (Dieu) savez ce qui m'est expédient, vous êtes le souverain maître, faites ce que vous voudrez.* » (Pascal.)

Jean TRIBOUILLARD

## ACCEPTIONS ET MOTS NOUVEAUX\*

**BLOC-NOTES.** Forme abrégée : **BLOC** (pour *blog*, *web log*, *weblog*) : Site sur la toile, souvent personnel, présentant en ordre chronologique de courts articles ou notes, généralement accompagnés de liens vers d'autres sites.

Note : La publication de ces notes est généralement facilitée par l'emploi d'un logiciel spécialisé qui met en forme le texte et les illustrations, construit des archives, offre des moyens de recherche et accueille les commentaires d'autres internautes.

**CANULAR** (pour *hoax*) : Information fautive transmise par messagerie électronique et incitant les destinataires abusés à effectuer des opérations ou à prendre des initiatives inutiles, voire dommageables.

Note : Il peut s'agir d'une fautive alerte aux virus, de fautes chaînes de solidarité ou pétitions, de promesses de cadeaux. Les canulars encombrant les réseaux par la retransmission en chaîne du message et incitent parfois le destinataire à effacer des fichiers indispensables au bon fonctionnement de son ordinateur ou à télécharger un fichier contenant un virus ou un ver.

**CHEVAL DE TROIE** (pour *Trojan horse*) : Logiciel apparemment inoffensif, installé ou téléchargé et au sein duquel a été dissimulé un programme malveillant qui peut par exemple permettre la collecte frauduleuse, la falsification ou la destruction de données.

**LOGICIEL MALVEILLANT** (pour *malicious logic*, *malicious software*, *malware*) : Ensemble de programmes conçu par un pirate pour être implanté dans un système afin d'y déclencher une opération non autorisée ou d'en perturber le fonctionnement.

Note : **1.** Exemples : bombe programmée, virus, ver.

**2.** Les logiciels malveillants peuvent être transmis via l'internet ou un réseau local, ou par des supports tels que les disquettes ou les cédéroms.

\* \* \* \* \*

**LITTÉRISME\*\*** (pour *literacy*) : Capacité à lire un texte simple en le comprenant, à utiliser et à communiquer une information écrite dans la vie courante.

Note : Ce terme est l'antonyme d'*illettrisme*, qui ne doit pas être confondu avec *analphabétisme*.

\* Extraits de « Vocabulaire de l'internet » adopté par la Commission générale de terminologie, et publié au *Journal officiel*, le 20 mai 2005, consultable sur CRITER, base de données terminologiques de la Délégation générale à la langue française : [www.culture.gouv.fr/culture/dglf/](http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/)

\*\* Mot du « Vocabulaire de la culture » adopté par la Commission générale de terminologie et publié au *Journal officiel*, le 30 août 2005.

Nouvelles listes : « Vocabulaire de l'ingénierie nucléaire » (21 septembre 2005) ; « Vocabulaire de la chimie » (22 septembre 2005).

## METTRE SON GRAIN DE SEL

L'origine de **sel** est évidemment le latin *sal, salis*. Ce mot, à la fois masculin et neutre, dérive du grec *hals* signifiant aussi (au féminin) « mer », « toute étendue d'eau salée » ; s'il s'agissait du large, on précisait *hals pelagos*. *Pélagique* s'emploie à propos des êtres qui vivent loin des côtes. Faut-il rappeler le succès d'**halogène** (un élément minéral tel que le chlore ou l'iode), renouvelé de nos jours du fait de l'application dans des lampes de grande efficacité. **Halophyte** qualifie une plante tolérant le sel. Depuis *halimos*, le latin *halimus* s'applique en particulier à une plante, *Atriplex halimus*, acceptant de vivre sous les embruns et cultivée en buissons ornementaux. *Monohalin*, *amphihalin* et *pantohalin* sont des termes créés par Mme J. de Romilly pour désigner divers types de poissons selon l'exigence en sel de l'eau.

Revenons à *sal, salis*, le « sel », mais aussi toute substance à goût salé, voire amer. Le sel de la pierre *salpetrae* est le salpêtre. Au pluriel, *sales* sont les grains de sel. Au sens figuré, c'est le sel de l'esprit, l'esprit piquant... Participe passé de *sallo, salsus* « est salé », et *insulsus* signifie son contraire, « insipide ». *Salarius* est relatif au sel. *Salarium* était la somme d'argent donnée aux soldats pour s'acheter du sel. *Salarianus* signifiait donc « salarié », c'est-à-dire mercenaire de l'armée romaine – le sens a bien évolué ensuite.

*Salinus* veut dire « salin, fait de sel ». En est venu l'anglais *saline* pour la solution isotonique de chlorure de sodium, improprement appelée « sérum physiologique ». *Salinum* est le nom de la **salière**, tandis que *salinae* convient aux **salines** et *saliniensis* au marchand de sel. Faut-il souligner la richesse sémantique de ce *sal* latin avec **salage, salaison, saleur et saloir, dessaler** ?

*Salsa*, en latin populaire, féminin de *salsus*, « salé », se rapportait à un assaisonnement salé, il a conduit à **sauce**, longtemps écrit, avec raison, *sausse*. L'espagnol et l'italien ont de même *salsa*. **Saucer** et **saucière** apparurent respectivement au XIII<sup>e</sup> siècle et au XIV<sup>e</sup>. *Salsicius* signifie « assaisonné de sel » ; dès le II<sup>e</sup> siècle, on avait *salsicia farta* et **saucisson** hérita de *salsiccia*, en bénéficiant d'un passage par l'italien *salsiccione*, le suffixe *-ione* se rencontrant dans les parlers italiens du Nord, ceux que Rabelais avait appris à connaître au cours de son voyage dans la Péninsule.

On ne manquera pas certains rapprochements dans d'autres langues indo-européennes. Ainsi l'arménien conserve *al* et *alt* pour sel, l'irlandais emploie *salann* et l'allemand ajoute un *z* : *Salz*, d'où *Salzburg*.

De son côté, **salade** provient de l'italien *verdura insalada*, « légumes agrémentés de sel ». À partir du phonème *sau* furent créés **saumure**, depuis *salimuria* (XVI<sup>e</sup> s.), *salmuera* (esp.), *salamoia* (ital.) et **saumâtre**, *salmastro* (ital.), **saupiquer** et **saupoudrer** (XIV<sup>e</sup> s.). **Saugrenu** mérite toutefois qu'on s'y arrête un peu : c'est une réfection, au XVI<sup>e</sup> siècle, de *saugreneux*, probablement inspiré de *saugrené* (Rabelais) pour un « assaisonnement de pois et de fèves, avec du beurre, des herbes fines, de l'eau et du sel ». Le sens passe vite au figuré, et Littré donne *saugrenu* comme terme familier pour dire « salé, piquant, amusant » et plus tard, inversement, « absurde, ridicule ». Dans *Le Barbier de Séville* (II, 13), Beaumarchais écrit :

« Le comte. – *Savez-vous lire, docteur... Barbe à l'eau ?*  
Bartholo. – *Autre question saugrenue.* »

Resterait à relever les noms de lieux dérivés de sel : Salies-de-Béarn, Salins, Château-Salins... et plusieurs termes concernant les marais salants : saunier, salunier... Ils nous invitent à une évasion dans l'Ouest.

**Pierre DELAVEAU**

*Le président Jean Dutourd,  
le conseil d'administration  
et le comité de rédaction  
vous présentent leurs meilleurs vœux  
pour l'année 2006.*

## R U M E U R

La rumeur est vieille comme le monde, et c'est sans doute pour cela que les mots ne nous ont jamais manqué pour la qualifier. En voici quelques-uns, parmi les plus expressifs...

**Bobard.** Il ne peut s'agir là que d'une coïncidence mais le radical *bob*, en ancien français, a souvent porté le chapeau : *bober* y signifiait « tromper », le *bobeau* était un « mensonge » et le *bobert* un « sot ». Rien d'étonnant à ce que, par atavisme sans doute, *bobard* ait fini par désigner une fausse nouvelle !

**Calembredaine.** Pas grand-chose de positif dans l'étymologie de ce mot au demeurant joli, lequel a partie liée avec les peu reluisants *calembour*, *bredouiller* et même *bourde* : la forme genevoise, d'ailleurs, n'était-elle pas *calembourdaïne* ?

**Cancan.** Ce n'est qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, et sous l'influence du verbe *cancaner* qui évoquait le cri du canard et de quelques autres volatiles, que celui-là a sombré dans la médisance. Jusque-là, en digne descendant de la conjonction latine *quamquam*, « quoique », il s'appliquait seulement à une harangue universitaire.

**Potin.** Il ne s'agit là que d'une hypothèse, mais elle est trop belle pour être tout à fait fautive : le mot tirerait son origine de la *potine*, cette chaufferette que les commères normandes traînaient à leur suite, en hiver, pour bavarder confortablement, les orteils au chaud. On n'en était que plus en forme, ensuite, pour piétiner son prochain...



**Ragot.** Si l'on avait laissé faire Astérix et Obélix, les ragots n'auraient plus cours depuis longtemps ! Le mot, en effet, a d'abord désigné, au XVII<sup>e</sup> siècle, un sanglier mâle de moins de trois ans. Sans doute doit-on cette extension de sens aux grognements dont *racontars*, *clabaudages* et autres *on-dit* prennent volontiers la forme.

**Bruno DEWAELE**

NDLR : Vous retrouverez Bruno Dewaele et sa chronique, « Langage », un mardi sur deux dans *La Voix du Nord*.



## La langue française au XIX<sup>e</sup> siècle

Voici quelques jours, je suis tombé, non par hasard mais par choix, sur un court roman sans prétention, publié en 1886 dans la défunte collection « Nelson », dont vous avez tous eu entre les mains les ouvrages bien reliés qui garnissaient les rayons des bibliothèques chez nos parents.



L'auteur de cette œuvrette a nom Ferdinand Fabre ; il a produit dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle quantité de textes qui eurent à leur époque un vif succès, mais qui sont bien oubliés depuis ; cette popularité ancienne a tout de même valu à son destinataire d'être gratifié d'une rue à son nom dans la ville de Montpellier\*, cela dû probablement au fait qu'il était natif de Bédarieux.

L'œuvre a été publiée alors que son auteur était âgé de 59 ans, mais il s'agit visiblement de souvenirs de jeunesse, que l'on pourrait intituler, pour rappeler une autre œuvre célèbre, « Escapade avec un mulet dans la vallée de l'Orb », alors que Fabre a choisi la désignation laconique et mystérieuse de *Monsieur Jean*. Ce titre, peu explicite et bien fait pour attirer la curiosité du lecteur, a piqué la mienne et, au fur de la lecture, m'est venue l'inspiration de rechercher en quoi et comment l'écriture d'il y a un siècle différait de celle d'aujourd'hui.

Disons, pour commencer, que l'anecdote racontée qui énumère les péripéties bien innocentes subies par les personnages mis en scène se lit sans déplaisir et que l'on finit par porter un intérêt amusé aux menus soucis quotidiens de chacun d'eux. S'agirait-il d'une chronique d'amours enfantines ? Nous dirons plutôt que ce sont des émois d'adolescence racontés avec franchise et naïveté.

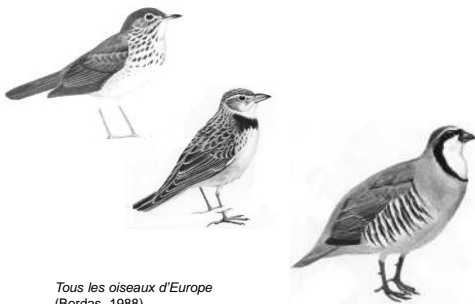
Le style alerte et familier n'est pas sans rappeler celui du Daudet des *Lettres de mon moulin*. La région où se déroulent les événements est la haute vallée de l'Orb, fleuve côtier du Languedoc.

---

NDLR : Une rue du XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris lui a été attribuée en 1899. Et son monument, dû au sculpteur Marquestre, a été inauguré en 1908 au jardin du Luxembourg.

Remarque générale : l'écrivain utilise le plus naturellement du monde, et sans que cela écorche l'ouïe, l'imparfait du subjonctif, tant dans les textes narratifs que dans les conversations entre protagonistes, même lorsqu'il s'agit de personnes de modeste extraction qui parlent ; il est vrai que la défaveur qui semble frapper de nos jours ce mode de conjugaison est surtout due à la mise en vedette de quelques calembours de mauvais aloi dans certains cas rares.

Dans une région rurale où le fracas des événements politiques ou culturels ne parvient que lointain et amoindri, la vie se déroule au rythme des célébrations religieuses et des besoins immédiats : le vocabulaire qui les concerne est donc riche et imagé et comporte de nombreux termes tombés en désuétude de nos jours.



Tous les oiseaux d'Europe  
(Bordas, 1988)

Un exemple relatif à la nature et à ses habitants : les bois des environs résonnent des chants et pépiements des *tourdes*, des *calandres*, des *bartavelles* ; nous dirions aujourd'hui des grives, des alouettes, des perdrix. Certes la gent canine domestique a gardé aujourd'hui les mêmes désignations, mais les termes de *carlin*

ou *doguin* nous semblent actuellement complètement inusités. Une particularité : lorsque, dans la mine de houille de Graissessac, il est question de *chien*, il s'agit le plus souvent des wagonnets de charbon poussés par les galibots dans les galeries.

Dans ce pays accidenté, peu pourvu de routes carrossables, le moyen de transport courant est le mulet, harnaché d'une *barde* et d'une *têtière*, et qui vous conduit *de borde en borde* à travers les *tènements* jusqu'à l'écurie où il sera convenablement *affené*.

À remarquer aussi l'emploi permanent de verbes expressifs et guillerets qui parsèment le texte et, dirai-je, l'émerillonnent. Citons *appendre*, *condouloir*, *détamer*, *godaitter*, *se dépendre*, *s'encourir*, *s'ensauver*...

Ou encore, que de termes issus directement du latin se trouvent dans ces quelques lignes ! La *tourbe* (pour dire la foule), la *grave* (c'est le bord de la rivière où se dépose le gravier), *faillir* (la nuit faillie, c'est la nuit tombée).

Combien d'autres mots plus locaux qui sentent leur garrigue : les *grattons* pour améliorer le goût des tourtes, les *pélons* qui sont les bogues de châtaignes, le *carcel* ou lampe à huile antique, les *ételles*, résidus d'équarrissage des troncs d'arbre, la *cadole* ou *cadaule*, qui n'est autre que le loquet. Ajoutons enfin le *fourgon* pour attiser le feu, le *flamboir* à rôtir la dinde, le *bistortier* à étaler la pâte.

Cette présentation enthousiaste vous aurait-elle incités à aller voir de plus près et à lire l'ouvrage ainsi dépiauté, j'en serais à la fois ravi et navré : car il est certain que le tirage de ce livre est depuis longtemps épuisé et non réédité, et il y en a bien d'autres, et de meilleurs, dans la production de ce temps-là.

**Joseph SANS**

*Cercle Blaise-Pascal*

## MON POTE

Le terme *pote* figure depuis longtemps dans le langage courant de nos contemporains. « C'est un pote » se dit d'une personne sympathique et secourable ; « mes potes » équivaut à mes amis (il ne s'agit toujours que du sexe masculin). Cette acception flatteuse n'a pu qu'être renforcée par le choix d'une association qui naguère a pris pour devise « Touche pas à mon pote ».

Il est fort improbable que les usagers de cette formule sachent que *pote* est l'apocope de *poteau*, qui, dans l'argot des truands, désigne le complice du voleur à la tire. Le poteau est chargé de bousculer la victime que l'acteur principal s'empresse de retenir dans sa chute et d'aider à retrouver son équilibre... tout en lui vidant la poche.

La technique n'a peut-être guère varié, mais le temps est passé et le sens des mots évolue.



**Louis BARTHÈS**

## C H A U V I N



Chaque pays a ses « mythes au logis ». En France nous eûmes Nicolas Chauvin, qui, comme Calvin, avait la tête près du bonnet (les noms et prénoms ne sont point innocents). Il fut, dit-on, patriote modèle, soldat et amoureux de Napoléon I<sup>er</sup>. Né à Rochefort en 1799, vieux grognard, il mourut en 1870 pendant la Commune de Paris. Dix-neuf fois blessé, il n'avait plus de place sur sa vareuse pour y épingle la Légion d'honneur. Il fut touché au doigt et à l'œil, probablement par une balle « exorbitante », ai-je appris.

On a toutes les raisons de penser que Nicolas Chauvin fut un personnage imaginaire. Quoi qu'il en soit Alphonse Daudet l'enterra définitivement en 1872 dans l'un de ses *Contes du lundi*. Nicolas est parti, mais *chauvinisme* a perduré.

En URSS au temps où le mythe était encore rutilant, il y eut un citoyen exceptionnel. Il se nommait « Alexeï Stakhanov ». Un bourreau de travail affecté à la mine ukrainienne du Donbass. Il fut, grâce à la propagande, le héros soviétique de l'émulation socialiste. Il avait, annonça la *Pravda* le matin du 24 septembre 1935, dix fois le rendement du plus courageux mineur capitaliste.

On s'aperçut un jour que tout n'était que mensonge, car, alors qu'il était censé remonter à l'air dans la soirée d'un dimanche où il avait été seul volontaire, ce n'est pas moins de douze mineurs qui firent surface, à la consternation du commissaire politique. Alexeï a disparu en 1977, mais le *stakhanovisme* n'a pas apporté « les lendemains qui chantent ».

Même en Chine, ce genre de mythe existait. Je me souviens de ce héros unique, Lei Feng, qui sauva un enfant de la noyade et qui aidait toutes les grands-mères de l'empire du Milieu à descendre du train et à traverser la rue... même quand elles ne le voulaient pas.

Il a disparu en même temps que Mao, le 9 du 9<sup>e</sup> mois de l'année du Dragon (1976). Les Chinois, fins comme ils sont, n'en parlent que par dérision.

**Bernie de TOURS**

# P R O T O C O L E

Montaigne se plaint à maintes reprises de sa mauvaise mémoire et, dit-il : « *Il me faudrait un protocole, comme Darius, pour n'oublier l'offense qu'il avait reçu des Athéniens, faisait qu'un page à tous les coups qu'il mettoit à table, lui vinst rechanter par trois fois à l'oreille : Sire, souviens vous des Athéniens* » (*Essais*, 1, 9). Existerait-il donc un rapport entre ce protocole aide-mémoire de Darius et l'étiquette que nous déployons de nos jours pour recevoir nos Darius contemporains ?

Les mots grecs *kollôdês*, « collant », et *kolla*, « gomme », ont donné dans notre langue, d'une part **colloïde** et **colloïdal**, d'autre part **colle** et la longue série de ses dérivés : le verbe **coller** et ses propres dérivés, **décoller**, **encoller**, **recoller**, l'adjectif **collant**, les substantifs correspondants, tels que **collage**, **décollage**, **encollage**, **décollement**, etc., et... **protocole** !

En grec, *prôtos*, « premier, le premier », associé à *kolla* que nous venons de voir, forma *prôtokollon*, signifiant « collé en premier ». Ce *prôtokollon* grec a donné *protocollum* en latin médiéval désignant alors, dans la terminologie juridique de l'époque, une feuille collée (en première page) sur une charte, feuille portant des indications permettant d'authentifier le document. De ce latin médiéval, l'ancien français fit *protocolle* ou *prothocole* (début du XIV<sup>e</sup> siècle),


signifiant alors « minute d'un contrat, d'un acte ». Ce sens initial évolua au cours du temps ; on relève les acceptions suivantes : registre, formulaire d'une correspondance officielle ou privée, puis, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, secrétaire servant d'aide-mémoire à un personnage public important. C'est en ce sens que l'emploie Montaigne. Le mot continuant d'évoluer, il fut adopté par les gens de théâtre et prit chez eux le sens à la fois de « régisseur » et de « souffleur » lequel, aidé d'un livret, rappelait aux acteurs leur rôle en cas de trou de mémoire.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, sous la forme que nous lui connaissons maintenant, **protocole**, le mot prit le sens, rappelant celui de ses débuts dans le langage juridique médiéval, de « procès-verbal d'une conférence diplomatique », puis « règles de l'étiquette » qui doivent s'appliquer à ces conférences et, par extension, à toutes les cérémonies au cours desquelles opèrent des personnalités officielles. Actuellement, le sens s'est élargi, à d'autres domaines. Le mot désigne l'ensemble des modes opératoires et des règles qui doivent être observées dans des activités exigeant beaucoup de rigueur : par exemple, expériences scientifiques ou interventions chirurgicales.

**Bernard MOREAU-LASTÈRE**  
Section de Bordeaux

## Des hiéroglyphes passés dans le français


Le français porte trace d'emprunts faits aux langues de l'Orient et du sud de la Méditerranée. Parmi les langues chamito-sémitiques, il a puisé dans l'arabe (environ 200 termes), dans l'hébreu (à peu près 40 mots), le berbère (*gourbi*, *gandoura*, *sagaie*), l'éthiopien (*négus*), et conserve notamment des vocables appartenant à des langues mortes de cette famille, l'assyrien (*ziggourat*), le phénicien (*natte*), l'araméen (*abbé*, *messie*, *rabbin*), le syriaque (*damas*, *potiron*, *zircon*). Aux côtés d'autres langues modernes de l'Europe, il véhicule encore cinq mots communs issus de l'égyptien ancien que lui a transmis l'ethnologie grecque passée dans le latin : *ébène*, *oasis*, *pharaon*, *chimie* / *alchimie*. Au-delà de leur inévitable évolution phonétique qui court sur cinq mille ans, leur claire identification dans l'égyptien pharaonique en fait le plus ancien héritage linguistique conservé en français. Remontant leur long cheminement à travers le temps, les pays et les civilisations, nous nous proposons de les rétablir sous leur forme hiéroglyphique première et d'expliquer leur fonctionnement idéographique.


 a pour translittération <sup>1</sup> *hbny* et prononciation [hébéni] (grec *ébénos* dès Hérodote, III, 97 ; latin impérial *ebenus* chez Virgile et Ovide ; attesté en français depuis le XII<sup>e</sup> s.). La figure de la charrue a la valeur phonétique *hb* ; le signe de l'eau a la valeur phonétique *n* ; le double trait vaut *i* ; la branche est le déterminatif <sup>2</sup> qui identifie la classe sémantique du bois et des objets de bois. Depuis le début de la I<sup>re</sup> Dynastie (3200 av. J.-C.), l'ébène est ouvrages pour confectionner les objets précieux,

1. Translittération : lecture phonétique qui transcrit mot à mot un texte égyptien dans les caractères de notre typographie.

2. Déterminatifs : signes qui ne se lisent pas. Afin de distinguer deux termes de sens différents mais écrits de la même manière, ils s'ajoutent à la fin des mots pour spécifier la classe sémantique où ils se rangent.

statuettes royales, nécessaires de toilette, etc. C'est l'Égypte qui fit connaître au monde classique le précieux bois noir collecté par les tribus qui vivaient en Nubie, l'actuel pays soudanais, et l'offraient en hommage à Pharaon. Pompée apporta l'ébène à Rome après avoir vaincu Mithridate.

 se translittère *wh3t* et se prononce [ouhat] (grec *Oasis* dès Hérodote, III, 26 ; latin tardif *Oasis* ; attesté depuis le XVI<sup>e</sup> siècle en français, le terme est entré en 1835 dans le *Dictionnaire* de l'Académie). La pustule ovoïde se prononce *wh3* ; le pain a la valeur phonétique *t* ; les trois collines sont le déterminatif incarnant le champ sémantique du désert. En dehors du mince filet des terres cultivées de la vallée du Nil, l'Égypte est essentiellement couverte par les déserts arabe et libyque. L'oasis est une entité géographique caractéristique de cette zone inhospitalière. L'Égypte en compte cinq principales (Kharga, Dakhla, Farafra, Baharia, Siouah). Le terme égyptien, connu dès l'Ancien Empire, a également été adopté par l'arabe.

 se translittère *Pr-ʿ3* et se prononce [peraâ]. Le mot *Pharaon* provient de la version grecque de la Bible, où il apparaît dans la *Vulgate* (Genèse, XII, 15) sous la forme *Pharaô* (cf. aussi l'épigramme chrétienne de l'*Anthologie palatine* I, 59) / *Pharao* (cf. aussi Prudence et Isidore de Séville). Les Hébreux avaient transcrit à leur façon le mot composé égyptien *per-aâ*, littéralement « la Grande Maison » qui désignait à l'origine, vers 2400 av. J.-C., le palais royal et, par métonymie, ceux qui l'habitaient. Ce n'est qu'à partir de 1370 av. J.-C. que l'expression renvoie à la personne royale seule. Le plan de la maison a, dans sa première occurrence, valeur phonétique *pr* ; le piquet de tente horizontal se prononce *aâ* ; le dessin de maison a ensuite une fonction de déterminatif appliqué à la classe lexicale des bâtiments et constructions.



*Chimie* est emprunté, durant le XIV<sup>e</sup> siècle, au latin médiéval *chimia*, doublet de *alchimia*. *Alchimie* vient du latin médiéval *alchemia*, pris à l'arabe *alkimiya* d'origine grecque, peut-être issu du grec tardif *khèmia*, « magie noire ». Mais ces deux mots se rattachent vraisemblablement à la racine égyptienne *km* [kèm] qui signifie « noir » et construit en particulier un des noms égyptiens de l'Égypte *Kmt* [Kémèt], littéralement « Terre noire ». Dans *km*, le morceau de crocodile avec ses écailles est un bilitère<sup>3</sup> qui se prononce *km* ; la chouette est un complément phonétique<sup>4</sup> à valeur *m*. La boucle de cheveux est un déterminatif dont la valeur sémantique concerne les cheveux, la peau (naturellement noirs en Égypte) et le deuil.

Épris de pérennité et de vie après la mort, les Égyptiens de l'Antiquité auraient-ils pu rêver si belle longévité de leur univers lexical ?

**Philippe GUIARD**

3. Bilitère : note deux lettres (*cf.* la lettre X dans notre alphabet).

4. Compléments phonétiques : accompagnant souvent les bilitères et les trilitères, ils expriment de manière redondante (mais sans se prononcer), en tout ou en partie, leur valeur phonétique, comme si nous sécurisions la lecture en français de X par KXS.

NDLR : agrégé de lettres classiques, Philippe Guisard vient de soutenir sa thèse de doctorat, « Horace et l'hellénisme », et a participé aux corrections du nouveau Grand Gaffiot (Hachette, 2005).

## EXTRAIT DE LA LETTRE DU CSA\*

### *Mots anglais et mots français*

*pitch* : pas encore dans les dictionnaires mais sur toutes les lèvres, fussent-elles académiciennes<sup>1</sup>.

Mot fétiche d'un animateur de télévision « *Faites-moi le pitch* »<sup>2</sup>, à tel point que des téléspectateurs pensaient qu'il s'agissait d'une déformation ludique du mot *speech*, le *pitch* s'est évadé dans d'autres émissions et fut même repris récemment par Jean d'Ormesson, de l'Académie française, qui venait de le découvrir : « *Vous savez,*



*quand on écrit des livres, le pitch – [avec un sourire malicieux] vous savez ce que c'est le pitch – le pitch n'a aucune importance ».*

Le terme *pitch* appartient au vocabulaire de la publicité, avec le sens de « démonstration qu'une agence de publicité fait devant un client éventuel sur des services qu'elle peut lui offrir, par exemple à l'occasion d'une campagne publicitaire ». Il appartient aussi au vocabulaire de l'audiovisuel pour désigner un texte résumant très sommairement une histoire portée à l'écran, rédigé de façon à éveiller l'intérêt du public.

Face à la fréquence de ce mot aussi bien à la télévision qu'à la radio, le groupe restreint de la Commission générale de terminologie et de néologie s'est demandé s'il fallait donner un équivalent officiel au *pitch*. Sa conclusion a été que l'emprunt avait, selon le contexte, plusieurs traductions françaises plus précises, et qu'il convenait donc de choisir le mot juste : **résumé, abrégé, présentation, promotion, histoire, intrigue**.\*

L'engouement des médias audiovisuels pour ce mot rappelle une autre tocade médiatique des années quatre-vingt où le *plot* avait connu, lui aussi, une éphémère heure de gloire pour traduire l'**histoire** ou l'**intrigue** d'un film...

## **blog – bloc-notes, blogue**

### **blogger – blogueur**

Consacré « mot de l'année » 2004 par le dictionnaire américain Merriam-Webster, le **blog** est un raccourci de *web log* et désigne un journal personnel sur internet avec la possibilité pour les lecteurs internautes d'engager une discussion immédiate.

En France, l'équivalent proposé est le **bloc-notes** qui peut s'abrégé en **bloc**. L'Office québécois de la langue française, quant à lui, a francisé le *blog* en **blogue**, sur le modèle bogue (équivalent français de *bug*).

Ce terme a servi à former les dérivés **blogueurs**, avec en avril 2005 le rendez-vous international des blogueurs sous le haut patronage du Sénat, ainsi que **bloguer**, proche de notre verbe *blaguer* qui, outre son acception de « faire des blagues », de « railler gentiment », signifie « bavarder » dans le sud de la France.

Dans sa grille de rentrée, France Inter propose une nouvelle émission dédiée aux blogueurs dont le titre est orthographié de trois façons différentes : « Blogue à part » sur le site internet (jeu de mots avec *blague à part*), « Blogues à part », toujours sur internet, mais malheureusement « Blogs à part » dans les dossiers de presse. Que vive « Blogues à part », titre plus conforme aux missions d'une radio de service public.

\* Numéro 187 (août-septembre 2005).

1. Ou plus académiquement « fussent-elles [celles] d'un académicien ».

2. Le verbe *to pitch* signifie « raconter, débiter une histoire, présenter, promouvoir, faire du battage pour... ».

\* NDLR : Signalons que Thierry Ardisson a dû lire *La Lettre* du CSA, car il a dit « Faites-moi la présentation ou le résumé puisqu'il ne faut plus dire « le pitch » ».

# Les constructions du verbe

Il est important de savoir reconnaître la construction d'un verbe.

## DÉFINITIONS

- Les **verbes transitifs** peuvent s'employer avec un complément d'objet.

*Rattrapera-t-il le bonheur ?*

Quand ce complément se construit sans préposition, on parle de **verbe transitif direct**. S'il est introduit par une préposition indissociable du verbe, on parle de **verbe transitif indirect**.

*Nous **poursuivions** le bonheur dans le pré.*  
(verbe transitif direct)

*Le bonheur **dépendrait-il** de la vitesse ?*  
(verbe transitif indirect)

Un verbe transitif peut s'employer sans objet. On parle alors d'**emploi absolu**.

- Les **verbes intransitifs** ne sont jamais accompagnés d'un complément d'objet. Les seuls compléments qu'ils puissent recevoir sont des compléments circonstanciels.

*Nous **avons couru** derrière le bonheur, mais trop tard ! Il **est parti** !* (derrière le bonheur est complément circonstanciel de *avons couru* ; *est parti* n'a pas de complément ; il n'est pas possible d'employer un complément d'objet avec ces deux verbes)

### ? QUI L'ÊT *cru*

*Pleurer* est souvent employé sans complément : « Je pleure », ou avec un complément circonstanciel de cause : « Pleurer... de rire » (ou de rage, mais il est bien mieux de pleurer de rire). Il peut être construit avec un complément d'objet direct quelque peu pléonastique, tautologique. Ainsi, dans « pleurer toutes les larmes de son corps » ; comme « larmes » reprend l'idée de pleurer, on l'appelle dans ce cas un « complément d'objet interne » !

## REMARQUES

- Selon le **sens** qu'il a, un même verbe peut être transitif ou intransitif.  
*courir dans les prés* (verbe intransitif), *ne courir aucun risque* (verbe transitif)
- Pour savoir si un verbe est transitif direct ou transitif indirect, il faut regarder sa construction avec **quelque chose** ou **quelqu'un** car, avec les pronoms personnels, les prépositions peuvent disparaître et, avec les infinitifs, elles peuvent apparaître !  
*Ils n'ont pas cessé de courir* (cesser quelque chose → verbe transitif direct)  
*Le bonheur nous appartient* (appartenir à quelqu'un → verbe transitif indirect)



### SITÔT LU

*sitôt su*

Transitif absolu ou intransitif ? Quand un verbe n'a pas d'objet, il faut toujours se poser la question... Si le verbe peut recevoir un objet, il est transitif, sinon, il est intransitif.  
Ne **renonce** pas, le bonheur **arrivera** bientôt. (On pourrait dire *ne renonce pas à cela*, *ne renonce pas au bonheur* ; *renonce* est donc ici un verbe transitif en emploi absolu ; mais on ne peut ajouter aucun complément d'objet à *arrivera* : il s'agit donc d'un verbe intransitif.)

NDLR : Nous remercions vivement notre administrateur Jean-Pierre Colignon et les éditions Magnard de nous avoir autorisés à reproduire cette page de *Toute la grammaire* (Albin Michel - Magnard, « Les Dicos d'or » 2005, 256 p., 9,90 €), ouvrage qu'il a publié en collaboration avec Bénédicte Gaillard, ainsi que – chez le même éditeur et au même prix – *Toute l'orthographe* (220 p.) et *Toute la conjugaison* (222 p.). Ces trois ouvrages trouveront leur place dans toutes les bibliothèques.



## HIATUS ET LIAISONS

Emprunt (1521) au latin *hiatus*, ouverture, puis, en rhétorique (1690), rencontre de deux voyelles consécutives, non amuïes<sup>1</sup>, appartenant soit au même mot : c'est **l'hiatus interne**, comme dans *aérer*, *géant*, soit à deux mots successifs : c'est **l'hiatus transitoire**, comme dans *un cri étrange*. Issu du verbe *hiare*, signifiant « béer » – parce que la bouche s'ouvre dans le choc vocalique – le mot considéré est un trisyllabe, que nous devons articuler avec un *i* voyelle et qui élide le déterminant antéposé. D'où les formes : *l'hiatus*, *cet hiatus* ; on entend la liaison *un^hiatus*, *des^hiatus*, la règle voulant que l'*h* initial soit muet quand il vient du latin.

L'hiatus n'a jamais pu se prévaloir d'une excellente réputation auprès de l'écrivain et plus précisément du poète qui lui reproche son défaut d'euphonie et, partant, le répudie. Frappé d'anathème par Malherbe, l'hiatus inspira à Boileau ce célèbre distique :

« *Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée  
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée !* »

À en juger par le sort que lui a réservé l'histoire, force est de constater que notre langue s'est employée à combattre l'hiatus transitoire par tous les moyens à sa disposition et plus particulièrement ceux que permet la liaison, étant entendu que, hormis le choix d'autres mots, on ne peut rien contre les nombreux hiatus internes rencontrés dans : *ahaner*, *aorte*, *cahot*, *chaos*, *déhancher*, *éhonté*, *oasis*, etc.

Les consonnes finales d'articles ou d'autres mots, amuïes devant consonne, ont été conservées devant voyelle ; nous disons *un camarade*, mais *un^ami* ; *les coutumes*, mais *les^usages* ; *ce démon*, mais *cet^ange* ; *huit pommes*, mais *huit^oranges* ; l'an nouveau, mais *le nouvel^an* ; nous conjugons *il dit*, sans prononcer le *t* final, mais *dit-^il*, en le prononçant. Afin d'éviter l'inélégant *ma amie*, l'ancien français lui a d'abord substitué *m'amie*, pour lui préférer ensuite l'adjectif masculin *mon* au féminin *ma* devant la voyelle menacée d'hiatus. Et nul ne s'étonne plus aujourd'hui de l'emploi de l'expression *mon amie*, sacrifiant ainsi la grammaire à l'euphonie.

La phobie ancestrale de l'hiatus ne semble plus guère préoccuper le locuteur de nos jours, comme en témoigne la raréfaction des liaisons que

chacun d'entre nous peut constater à l'écoute de nos journalistes de la radio ou de la télévision. Voilà, certes, qui peut nous mettre à l'abri des « cuirs », dont le modèle le plus connu est tiré du *Bossu*, de Paul Féval : « *Si tu ne vas pas à Lagardère, Lagardère ira-t-à toi.* », sans oublier pour autant, relevant du répertoire enfantin, la célèbre chanson « *Malbrough s'en va-t-en guerre* ».

« **On ne peut pas plaire à tout le monde** ». Voilà une vérité que je fais mienne toutes les fois, notamment, que paraît sur le petit écran l'animatrice de l'émission ainsi présentée. C'est que, si ce dernier use généralement d'un français correct, en revanche il oublie – toujours et inconsciemment sans doute – la liaison nécessaire qui détruirait l'affreux hiatus « *quand / ils parlent...* », plus laid encore devenu, par le télescopage de deux voyelles nasales, « *quand / on parle...* »

Aussi ne terminerai-je pas mon papier sans avoir recommandé à Marc-Olivier Fogiel de rectifier le tir, surtout *quand'il s'exprime* sur France 3 et *quand'on* est plusieurs millions de téléspectateurs à l'écouter : une liaison agréable à l'oreille ne devrait-elle pas se préférer à un hiatus cacophonique ?

**Jean TRIBOUILLARD**

1. Né du latin populaire *admutire*, de *mutus*, « muet », le verbe *s'amuïr* a, en phonétique, pris, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le sens de « devenir muet », pour ne plus se prononcer. Le dérivé *amuïssement* a signifié « mutisme » avant de désigner, en même temps que *s'amuïr*, le processus de disparition d'un phonème, d'un son qui était prononcé.

## *Chausse-trape ou chausse-trappe ?*

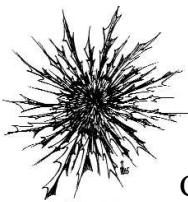
Le mot fait son entrée dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1694) :

« *CHAUSSE-TRAPE. s. f. Fer à quatre pointes aiguës & fortes, dont l'une se trouve toujours en haut, lequel on seme aux avenuës, dans les guez, pour enferrer les hommes & les chevaux. Jeter des chausse-trapes aux avenuës du camp. semer des chausse-trapes. s'enferrer dans des chausse-trapes.* »



La troisième édition (1740) fixe l'invariabilité du premier élément et ajoute :

« *On appelle aussi Chausse-trapes, Des pièges que l'on tend pour prendre les bêtes puantes. Dresser une chausse-trape. Mettre des chausse-trapes dans une forêt.* »



Nouvelle addition dans la sixième (1835) :

« *Chausse-trape, se dit aussi d'Une plante très-commune dans les lieux incultes et le long des chemins, qui a ses fleurs armées d'épines disposées à peu près comme les pointes des chausse-trapes dont on se sert à la guerre. On la nomme aussi Chardon étoilé.* »

Ce mot, comme bien d'autres, semble avoir connu au cours des siècles quelques avatars phonétiques et orthographiques. Le plus directement lié à la forme actuelle : *chauchetrape*, montre qu'on l'a formé en accolant deux verbes, *chaucher*, « fouler », et *treper*, « taper du pied », que l'on retrouve dans *trépigner* : celui qui marchait sur cet engin, dissimulé dans le sol, faisait des bonds sur place sous l'effet de la douleur. Mais *chaucher* ou *chausser* pouvait aussi prendre, comme *treper*, le sens de « sauter sur place ». Il s'agit donc d'une **tautologie**, comme dans *pousse-pousse, sûr et certain, la vérité pleine et entière, une promesse est une promesse, je l'ai vu de mes propres yeux, c'est ton livre à toi*, etc. (du grec *tautologia*, « le fait de dire la même chose, de répéter une idée ou un mot »).

L'hésitation sur l'orthographe du second terme ne date pas d'aujourd'hui : d'une part, le verbe *treper* est depuis longtemps tombé dans l'oubli, d'autre part, l'idée de trappe est spontanément associée à celle de piège. Ces deux arguments ont incité l'Académie à procéder à une « régularisation orthographique » : dans la neuvième édition de son *Dictionnaire*, en cours de publication (de A à *Onglette*), elle écrit **chausse-trappe** et ne mentionne même plus l'ancienne forme.

Jacques PÉPIN

**À titre de promotion :**  
**chaque adhérent cité dans la revue**  
**reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.**

## LES VERBES FRANÇAIS

### VERBES EN *TRE*

#### A. Participe passé en *is*.

##### METTRE

*Je mets* (pour ne pas commettre l'oubli fréquent du *s*, rappelons-nous cette phrase : « Je n'aime pas le t[hé]. » ; *je mettais* ; *je mis* ; *je mettrai(s)* ; *que je mette* ; *que je misse* ; *mettant* ; *mis(e)*).

Se conjuguent ainsi ses 14 composés : ADMETTRE, COMMETTRE, COMPROMETTRE, DÉMETTRE, ÉMETTRE, S'ENTREMETTRE, OMETTRE, PERMETTRE, PROMETTRE, RÉADMETTRE, REMETTRE, RETRANSMETTRE, SOUMETTRE, TRANSMETTRE.

#### B. Participe passé en *u*.

##### FOUTRE

Malgré sa vulgarité, ce verbe est parfois employé et se conjugue : *je fous*, *tu fous* (ici le *t* disparaît) ; *je foutais* ; *je foutrai(s)* ; *que je foute* ; *foutant* ; *foutu(e)* ; il n'a ni passé simple de l'indicatif ni imparfait du subjonctif. Il a un composé : CONTREFOUTRE.

Il est souvent remplacé par un verbe moins vulgaire mais tout aussi populaire : *ficher* ; par analogie avec *foutre*, son participe passé est *fichu(e)* et son infinitif est souvent « *fiche* ».

##### TISTRE

Ce verbe, ancienne forme de *tisser*, a disparu et n'a laissé qu'un dérivé de son participe passé : *tissu(e)*, adjectif, employé aussi comme substantif masculin.

#### C. Participe passé exceptionnellement en *é*.

##### ÊTRE

*Je suis* ; *j'étais* ; *je fus* ; *je serai(s)* ; *que je sois* ; *que je fusse* ; *étant* ; *été*. La conjugaison est calquée sur celle du bas latin *essere*, puis du vieux français *estre*. Ce verbe a trois emplois :

– auxiliaire des formes composées des verbes pronominaux, des verbes à la forme passive et d'une vingtaine de verbes des 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> groupes, à la forme active : *aller*, *venir*, *mourir*...

– copule entre sujet et attribut : *la rose est belle* ;

– verbe intransitif au sens d'« exister » (« *Je pense donc je suis.* ») ou de « se tenir en un lieu » (*Je suis à Bordeaux*).

Philippe LASSERRE

**QUELQUES EXPRESSIONS...****à propos du pied (2)****Faire les pieds**

Ces pieds sont ceux des fantassins, véhicules des grandes victoires (et des grandes retraites) qu'il faut « *faire* », endurcir, habituer aux godasses de troupier, à coups de marches répétées.

« *À la bonne heure ! Allez, encore un coup, camarade ! Vive de Gaulle ! Ça leur fait les pieds, à ces vaches. Vive de Gaulle ! Laval au poteau !* »

(Jean Dutourd.)

**Avoir le pied marin**

C'est par le pied que l'homme tient à la terre ; en appliquant l'adjectif *marin* à *pied*, on rattache l'homme à la mer par sa partie la plus terrienne.

« *...Elle me dit avec un sourire amène, sans tenir compte de ma dénégation au sujet de l'amiral Jurien de la Gravière : "D'ailleurs, qu'importe ? Monsieur doit avoir le pied marin. Bon sang ne peut mentir."* » (Proust.)

**Avoir le pied à l'étrier**

Être dans une bonne position pour réussir. À rapprocher de *être en selle*  
« *Et puis j'avais alors une bonne situation dans le journal de Vernouillet ; j'avais enfin le pied à l'étrier.* » (Augier.)

**Fouler aux pieds**

Écraser sous ses pieds ; au figuré : mépriser ouvertement.

« *...Une noble libéralité, ne tenant aucun compte de tant d'avantages matériels [...] les lui faisait fouler aux pieds, comme ces banquettes de pourpre effectivement et symboliquement trépignées.* » (Proust.)

**Ne pas savoir sur quel pied danser**

Être embarrassé. Concerne l'hésitation quant à l'attitude à avoir envers quelqu'un.

« *...C'est toujours avec lui ce même malaise. On ne sait jamais sur quel pied danser, on ne sait jamais ce qui peut arriver, il est capable de n'importe quelle sortie devant les gens...* » (N. Sarraute.)

Jean TRIBOUILLARD



## LES FIGURES DE STYLE

**Figures de pensées** : après *adynaton*, *allusion* et *anacénose* (DLF, n° 213), *allégorie* (DLF, n° 214), *anacéphaléose*, *antapodose*, *antéisagoge* (DLF, n° 215), *antéoccupation*, *antiparastase*, *antithèse* (DLF, n° 216), *apagogie*, *astéisme*, *atténuation* (DLF, n° 217).

**AUTOCATÉGORÈME** n. f., du grec *autokatagoreuô*, « parler en public contre soi-même » ; synonyme de **CHLEUASME**, n. m., du grec *khleuasma*, « sarcasme ». Dans cette figure, on entreprend une accusation de soi-même qui entraîne finalement une réaction de refus de l'interlocuteur. C'est en quelque sorte un astéisme rapporté à soi-même.

« *Oui, mon frère, je suis un méchant, un coupable,  
Un malheureux pécheur tout plein d'iniquité,  
Le plus grand scélérat qui jamais ait été.* »

[Suivent dix vers sur ce mode.] (Molière.)

Citons encore l'autoaccusation du lion, réfutée par le renard dans « Les Animaux malades de la peste », de La Fontaine.

**AUXÈSE** n. f., du grec *auxêsis*, « croissance, amplification ». Il s'agit d'une variété d'hyperbole dans laquelle l'exagération est méliorative.

« *Pourtant j'ai vu les plus beaux yeux du monde,  
Dieux d'argent qui tenaient des saphirs dans leurs mains,  
De véritables dieux, des oiseaux dans la terre  
Et dans l'eau, je les ai vus.* » (Eluard.)

**DÉPRÉCATION** n. f. C'est une figure dans laquelle on invoque, au fil d'un discours, une puissance supérieure (dieux, destin). Synonyme : *obsécration*, n. f. Les formules sont du genre : *dieux, faites que...* ; *fasse le ciel que...* ; *que le destin soit avec moi.*

« *Si peu que j'ai d'espoir ne luit qu'avec contrainte :  
En naissant il avorte et fait place à la crainte ;  
Ce qui doit l'affermir sert à le dissiper.  
Dieux ! faites que ma peur puisse enfin se tromper !* »  
(Corneille.)

Philippe LASSERRE

## LA CONCORDANCE DES TEMPS (4)

1. La principale est au présent de l'indicatif (DLF, n° 215). 2. La principale est au passé simple, à l'imparfait, au passé composé ou au plus-que-parfait de l'indicatif (DLF, n° 216). 3. La principale est au futur de l'indicatif (DLF, n° 217).

### 4. Propositions conditionnelles

a) La principale est au conditionnel présent, ou passé première ou deuxième forme. L'action de la subordonnée

– se situe avant celle de la principale, on la met au plus-que-parfait du subjonctif : *j'aimerais / j'aurais aimé / j'eusse aimé qu'elle eût pris une autre décision* ;

– se produit en même temps que celle de la principale, imparfait du subjonctif : *j'aurais aimé / j'eusse aimé sur le moment qu'elle prît une autre décision* (inconcevable avec le conditionnel présent) ;

– se situe après celle de la principale, imparfait du subjonctif : *j'aimerais qu'à l'avenir, elle prît davantage de précautions – j'aurais / j'eusse aimé que par la suite, elle prît davantage de précautions.*

b) La subordonnée est introduite par *si*. Le plus souvent, elle est située devant la principale. Le contraire est possible, mais la phrase y perd parfois en élégance. Quand le verbe de la principale

– est au futur, la subordonnée est au présent : *elle perdra son autorité si elle cède* ;

– est à un autre temps de l'indicatif, la subordonnée se met au temps de la principale : *si elle se laisse faire, elle perd son autorité – si elle s'est laissé faire, elle a perdu toute autorité* ;

– est au conditionnel présent, la subordonnée est à l'imparfait de l'indicatif : *si j'avais le choix, je vivrais à la campagne* ;

– est au conditionnel passé, première ou deuxième forme, la subordonnée se met au plus-que-parfait de l'indicatif : *si j'avais eu le choix, j'aurais vécu / j'eusse vécu à la campagne.*

On peut marquer la condition sans employer la conjonction *si*. La subordonnée et la principale sont alors toutes deux au conditionnel : *elle m'en aurait parlé, je l'aurais conseillée – l'eussiez-vous affirmé, je ne vous eusse point cru.*

Jacques PÉPIN

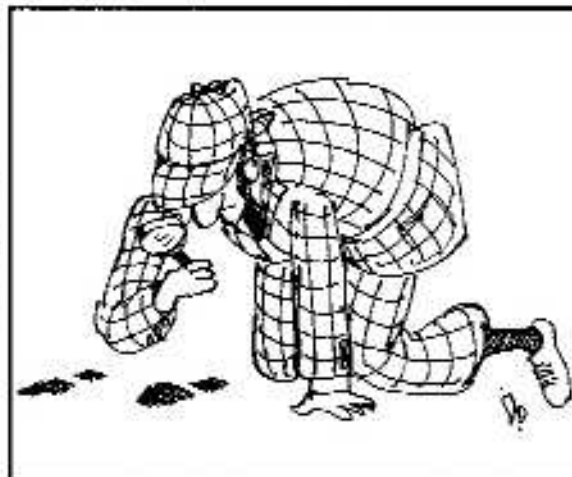


ESPACE DE MAUVAISE HUMEUR

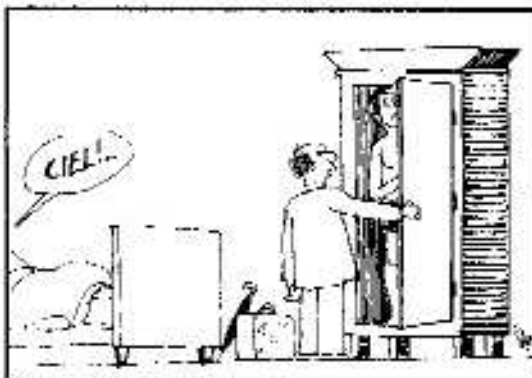
Par Jean Bena



« Manifestations  
salariales : l'Intérieur  
privilègie  
une réponse flexible »



« Élémentaire,  
mon cher Watson !  
La traçabilité de ses  
baskets va nous driver  
jusqu'au serial voleur. »



« En voilà un sans-gêne  
Monsieur !  
Ce meuble d'opportunité  
m'a coûté 2 000 euros  
au best des Puces... »

#### FRANÇAISE ADAPTATION

« Méfiez-vous du mot à mot », recommandent les meilleurs profs d'anglais à leurs élèves. Quelle pluie de zéros devrait alors tomber sur les diverses branches de la communication qui s'entêtent à émailler leurs discours, articles, sous-titres et autres « prompts » de mots et expressions anglais passés à la moulinette de la double traduction et de l'adaptation bancaire ! Ainsi de « tracer », « opportunité », « flexible », rhabillés à l'anglo-saxonne (« pister », « occasion », « adapté ») au mépris, d'une part, de la riche garde-robe des synonymes français, et, d'autre part, du sens recherché.

Faudra-t-il établir un dictionnaire du contresens franco-anglais pour rétablir le bon usage en la matière ? Nous nous contenterons, en attendant cet ouvrage, d'interpréter jusqu'à l'absurde les incohérences de la dernière mode du charabia.

## HISTOIRE BÊTE !

Madame est plutôt mère poule mais elle a, de temps en temps, un tempérament de tigresse. Il lui arrive parfois, avec ses copines, de se montrer langue de vipère.

Monsieur, malin comme un singe, vous observe de son regard d'aigle.



Sa mémoire d'éléphant lui évite d'être la proie des requins de la finance dans les affaires.

Leur petit poussin, leur petit canard, fait souvent l'autruche. Il est têtu comme une mule mais aussi doux qu'un agneau. À l'école, il est muet comme une

carpe et avance, dans les études, comme une tortue. À la maison, il est bavard comme une pie. Son amie est dotée d'une cervelle d'oiseau.

Cette petite famille vit comme des coqs en pâte. Ils se méfient des rôdeurs. Il pourrait y avoir un loup dans la bergerie. Leur voisin est un ours mal léché, bête à manger du foin.

Bon d'accord, finissons-en ! Je ne vais pas faire ma tête de cochon, mais ne je jeterai pas non plus ma part aux chiens.

Conclusion : toutes ces expressions sont issues des observations faites de la gent animale par le monde rural. N'oublions pas la nature et surtout ne perdons pas notre bon sens, que diable !

**Xavier BOISSAYE**

---

## LE « PLANNING »

Parlez à un Anglais de son « planning » et il ne vous comprendra pas... à moins de connaître le français.

Comment donc dénomme-t-on en anglais son plan de travail ? C'est le *work schedule*. Ce terme est d'origine française, la *cédule* – mot tombé en désuétude, mais qui se trouve encore dans *Le Petit Larousse*. Il désignait le « feuillet sur lequel on inscrivait autrefois les revenus de même catégorie ».

En latin tardif, son ancêtre *schedula* signifiait « petite feuille de papier » et venait lui-même du grec *skhedé*, « feuille de papyrus » – logique puisque, avant l'invention du papier, on écrivait sur des feuilles tissées à partir des tiges de cette plante. Voilà un mot qu'on aurait dû reprendre en français moderne. Il sonne bien et reste fidèle à ses origines.

**Janet RAFFAILLAC**

---

## Vous avez demandé du français. Merci de patienter !

Le jury\* de l'académie de la Carpette anglaise n'avait pour son 7<sup>e</sup> prix d'indignité linguistique – la Carpette anglaise – que l'embarras du (mauvais) choix. Il a désigné, au premier tour de scrutin, la société France Télécom, par 8 voix contre 4 à Yves Daudigny, président du Conseil général de l'Aisne, pour sa grotesque campagne publicitaire en anglais : « L'Aisne, it's Open ! »

La société France Télécom, présidée par Didier Lombard, a été choisie pour l'anglicisation forcenée de sa gamme de services et produits : « *Business Talk* », « *Live-Zoom* », « *Family Talk* »...

Le prix spécial à titre étranger\*\* a été attribué à Josep Borrell, président du Parlement européen, pour avoir favorisé l'anglais lors de la session de l'assemblée parlementaire Euro-Méditerranée qu'il a présidée en novembre 2005 à Rabat (Maroc) – pays francophone et membre fondateur de la Francophonie –, sans prévoir la traduction des documents de travail.

Il n'y a donc pas que les voitures qui brûlent, la langue française brûle aussi. Là aussi, les incendiaires tiennent pour un temps seulement, espérons-le, le haut du pavé !

**Marc FAVRE d'ÉCHALLENS**

---

\* Liste des membres du jury 2005 : Philippe de Saint Robert, président, Raymond Besson, Hervé Bourges, Christine Clerc, Paul-Marie Coûteaux, Anne Cublier, l'ambassadeur de France Alain Dejammet, l'ambassadeur de France Bernard Dorin, Claude Duneton, Marc Favre d'Échallens, Yves Frémion, Guillemette Mouren-Verret, Dominique Noguez.

\*\* Le prix spécial à titre étranger est attribué à un membre de la nomenclature européenne ou internationale, pour sa contribution servile à la propagation de la langue anglaise.

## Blésois francophile



Avant



Après

C'est à **M. Jean Clochard** que nous devons ces photos et la précision suivante :  
« Dans le petit cadre blanc, en bas du tableau, on peut lire : *Défense de la langue française*. C'est **M. Thibault**, charcutier à Blois, qui l'a exigé. »

**Cadeau de bienvenue !  
À tout nouvel adhérent sera offert  
un abonnement d'un an,  
pour la personne de son choix.**

## LE DÉLUGE DES ABRÉVIATIONS

AFSAA, AFPA, AFPS, OGM, OMS... toutes ces petites bêtes à six pattes et plus finiraient-elles par nous faire regretter l'ordre et la constance de l'alphabet chanté et écrit par W.A.M. (Wolfgang Amadeus Mozart) ?

Cette volonté de simplification excessive, propre aux abréviations, semble en effet dériver vers une confusion générale et fait apparaître ces sigles barbares comme des atteintes à la bonne compréhension.

Première raison évidente : la multitude de ces signes qui déclenche ce déluge de voyelles et de consonnes anonymes, sans qu'aucune d'entre elles nous donne une piste viable pour dévoiler le pâle secret qu'elles cachent. Comme le chantait Serge Gainsbourg : *« L A, E dans l'A LÆTITIA..., ma raison en définitive se perd dans ces huit lettres-là. »*.

Deuxième explication à ce désordre : la traduction dans des langues étrangères qui provoque des inversions ou des répétitions à double sens dans nos esprits, ainsi SIDA s'écrit-il AIDS en anglais, mais on prononce aussi bien AIDES, association d'aide aux malades, à ne pas confondre avec EADS.

Nous sommes bien là sous l'empire des sigles qui, comme l'Hydre à

plusieurs têtes, réapparaissent toujours intacts : dès qu'on en coupe un de son sens, un autre nous saute dessus, et ainsi de suite. N'étant pas Hercule, nous devons donc parfois renoncer et poliment acquiescer, en faisant semblant de comprendre, et finir par nous avouer vaincus. Certes, des dictionnaires existent, et les moteurs de recherche d'internet viennent à notre secours dans ce combat sans merci, mais ils peuvent être des armes à double tranchant, dans la mesure où ils nous plongent dans la jungle de la recherche et de ses méandres. Notre mémoire n'en est-elle pas la principale victime lorsque sont martelées ces quelques lettres et qu'on ne retient qu'elles, au détriment de leur sens qui s'effrite peu à peu sous l'effet pervers de ces mélanges hasardeux ?

On en vient même à se laisser tenter par l'écriture phonétique de nos messages sur téléphones mobiles, qui déferlent actuellement, peut-être pour nous rassurer sur nos capacités de compréhension ou notre aptitude à raccourcir les mots, comme pour mieux les maîtriser. Vaine illusion ou réelle simplification du langage ?

**Matthieu MASUREL**

## Défense des noms de famille

Nous sommes en France quelques millions de personnes dotées d'un nom qui comporte un accent ou une cédille. L'oubli de ce signe diacritique, quand le nom est enregistré et imprimé en lettres majuscules, change la prononciation. Il arrive qu'appelés dans une file d'attente, certains, ne reconnaissant pas leur nom, ne répondent pas. Parfois, cet oubli d'accentuation fait que le nom devient sujet à plaisanteries plus ou moins douteuses.

La question se pose pour beaucoup de documents administratifs, qui deviennent illégaux, car la loi du 6 fructidor de l'an II, créant le principe d'immutabilité du nom de famille, n'est pas appliquée. Le nom doit toujours être écrit tel qu'il l'est sur l'acte de naissance. C'est ainsi que sont correctement imprimés les cartes nationales d'identité, les passeports, les cartes d'électeur (pas toujours), les actes d'état civil, l'annuaire de France Télécom. Mais les permis de conduire, les cartes grises, la carte VITALE et les documents émis par les CPAM, les relevés de CCP et Livrets, en ce qui concerne les administrations et organismes publics, ne comportent pas les signes diacritiques.

Ne parlons pas des entreprises privées : aucune loi, à ce jour, ne les oblige à enregistrer et écrire les noms de famille tels qu'ils le sont sur l'acte de naissance, que ce soit en lettres minuscules ou en lettres majuscules. Certaines acceptent, par respect de leurs clients, de rectifier leurs fichiers. Mais beaucoup rétorquent encore : « On nous a appris à l'école que les majuscules n'ont pas d'accent. » Ou bien : « Nos programmes informatiques ne permettent pas d'enregistrer les majuscules accentuées », ce qui laisserait entendre que ces programmes sont très anciens et écrits dans un langage informatique dépassé.

Ainsi avons-nous été quelques-uns à nous dire qu'il fallait faire quelque chose pour que cela change. Nous avons donc créé l'association MON NOM ACCENTUÉ, association qui, un an après sa naissance, annonce 250 adhérents. Ce n'est pas beaucoup, mais cela commence à compter quand on écrit aux autorités administratives.

À ce jour, nous avons eu la satisfaction d'apprendre que, un peu grâce à nos interventions, les signes diacritiques seraient conservés par la nouvelle



version des programmes de la direction générale des Impôts et par l'Institut national de la statistique et des études économiques courant 2007. Bien sûr, il faudra un certain temps pour que les millions de noms enregistrés par ces organismes soient mis en conformité avec l'état civil. La carte VITALE 2 sera donc, dès sa mise en service début 2007, complètement illégale.

Cependant, nous n'avons obtenu aucune réponse du ministère de l'Intérieur (permis et carte grise) ni de La Poste. Il en va de même pour l'Éducation nationale, à qui nous disions l'intérêt d'avoir, comme l'ont nos cousins canadiens, un clavier AZERTY français avec, en particulier, des touches au moins pour les lettres *É*, *Ç*, *æ* et *Œ*. Il semble que ce ministère se moque éperdument des moyens à offrir aux élèves et étudiants pour qu'ils puissent saisir facilement toutes les majuscules accentuées de notre langue.

Sommes-nous assez nombreux à MNA ? Non, c'est certain. Si nous pouvions affirmer que nous sommes 500 ou 1 000, ce serait bien mieux. Que les adhérents de DLF, accentués ou non, nous fassent connaître.

Notre site internet est : <http://noms.avec.accents.free.fr>  
et notre adresse pour les courriels : [noms.avec.accents@free.fr](mailto:noms.avec.accents@free.fr)

**Roger SANSÉAU**

NDLR : Vous pouvez aussi écrire à notre adhérent, Roger Sanséau, secrétaire de MNA, 231, rue du Bosquet, 34980 Saint-Gély-du-Fesc, ou lui téléphoner au 04 67 84 82 25. Le droit d'entrée à l'association est de 10 €.

**La date d'échéance de votre abonnement  
est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.  
Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe.  
C'est à cette date que vous aurez à cœur,  
nous l'espérons,  
de renouveler votre adhésion et votre abonnement.**

## *C'est la « faute » à Voltaire*



Dans l'une des lettres que Voltaire adressa à d'Alembert en 1752, on lit ceci :

*« Ce ne sont pas aujourd'hui des liturgies que je vous envoie, mon cher philosophe, ce sont trois brochures de la religion vangée, comme elle doit l'être par Bertier et consorts. Je vous prie instamment de vouloir bien faire rendre à Briasson ce libelle dont je n'ay a me reprocher que d'avoir lu la première page.*

*Vos articles de l'Encyclopedie seront l'école de la posterité. Tout ce qui est de philosophie nouvelle dans ce dictionnaire est admirable, du moins tout ce que j'en ai lu. »<sup>1</sup>*

Le fait qu'il s'agisse d'une lettre manuscrite interdit de penser que les écarts sont l'œuvre d'un correcteur. D'ailleurs, on sait que Voltaire employait une orthographe beaucoup plus simple que la nôtre et écrivait par exemple *sotise, reconu, chaufer, filosofe, stile, sinidicat, écrazer*<sup>1</sup>, etc. Et il faut se souvenir que d'Alembert fut secrétaire perpétuel de l'Académie française et que cette institution accueillit Voltaire, à cette occasion ému jusqu'aux larmes, en 1746.

Parlera-t-on de liberté orthographique ? L'orthographe de cette lettre n'avait rien qui puisse surprendre à l'époque où elle fut écrite. Ce n'est donc véritablement pas en termes de liberté que la question se pose, car qui dit liberté, dit liberté par rapport à une norme. Or il n'existait pas à cette époque de norme au sens que nous donnons aujourd'hui à ce terme. Mais cette orthographe démontre que les plus grands auteurs – car ce qui est vrai de Voltaire l'était de beaucoup d'autres, et des plus célèbres – pouvaient employer une orthographe fort différente de la nôtre<sup>2</sup>, et même faire preuve d'incohérence graphique, sans que cela nuise à la cohérence du contenu. Il est regrettable que l'orthographe des œuvres littéraires étudiées dans les collèges et lycées ne soit pas celle de leurs auteurs, mais une orthographe « rectifiée », avec plus ou moins de rigueur, au XIX<sup>e</sup> siècle. S'il n'en était pas ainsi, on entendrait peut-être moins souvent dire que



l'orthographe, c'est la langue, la langue de la tradition littéraire, ce qui est une contrevérité indiscutable.

L'orthographe française actuelle n'est que pour une part logique : comment justifier que l'on écrive *habile*, *habileté* avec un *l* et *tranquille*, *tranquillité* avec deux *l* ? La forme latine, dira-t-on, mais alors pourquoi *imbécile* et *imbécillité*, pourquoi *donner* et *donateur* ?

Ne serait-il pas souhaitable d'introduire un espace de liberté dans l'usage orthographique et accepter par exemple *fraiche* (comme *frais*), *ventail* (dérivé de *vent*), *des cafétérias*, etc., mots qui figurent dans les *Rectifications* de 1990<sup>3</sup>. Rappelons que dans la présentation de ce texte il est précisé que les deux graphies des mots modifiés resteraient admises jusqu'à ce que la nouvelle soit entrée dans l'usage. Nul n'est donc contraint d'appliquer ces rectifications, mais ne convient-il pas d'offrir le choix d'une orthographe plus logique que celle qui fut imposée au XIX<sup>e</sup> siècle, à l'époque de Jules Ferry ? On peut d'ailleurs se demander sur quels critères...

L'orthographe, au même titre que le vocabulaire et la syntaxe, doit certes obéir à des règles, mais encore faut-il qu'elle ne soit pas artificiellement figée par un conservatisme abusif et que son évolution, scientifiquement maîtrisée, reconnue par l'usage et éloignée des extrêmes que sont le purisme et le laxisme, puisse suivre celle de la société.

**Claude GRUAZ**

1. Nina Catach, *Les Délires de l'orthographe* (p. 203). Cet ouvrage de la grande spécialiste de l'orthographe française que fut N. Catach, écrit dans un style humoristique, contient de nombreuses informations et anecdotes qui permettent de se familiariser avec l'histoire de l'orthographe française. Et l'on n'oubliera pas le *Dictionnaire historique de l'orthographe française* (Larousse, 1995), ouvrage monumental auquel N. Catach consacra vingt ans de son existence.

2. On pourra se reporter à l'article de C. Gruaz, « L'orthographe : la belle endormie », dans *L'avenir s'écrit aussi en français*, dirigé par Marc Favre d'Échallens (*Panoramiques*, Éditions Corlet, 2004).

3. Voir *Le Millepattes sur un nénufar. Vadémécum de l'orthographe recommandée*, publication RENOUVO. Également *Connaitre et maîtriser la nouvelle orthographe*, de Chantal Contant et Romain Muller (De Champlain S.F. inc, 2005).

## Concours pour nos lecteurs : « La Rapière d'or »

La connotation guerrière du titre de la revue « *Défense de la langue française* » et la référence à l'or – symbole d'éclat et de magnificence –, déjà utilisée pour désigner d'autres concours de l'association, expliquent le choix de ce titre à la fois belliqueux et flamboyant.

Ce concours est organisé pour vous, lecteurs de la revue.

Les candidats enverront leurs réponses à :

**Madame A.-M. Lathière, 166, avenue du Maine, 75014 Paris.**

La date limite est fixée au **11 février 2006**.

Les lauréats seront invités au prochain repas organisé par DLF, au cours duquel ils seront fêtés et récompensés.

### Questions

**1. Remplacer** le centre du mot DISJONCTION et composer le plus grand nombre possible de termes qui utilisent le préfixe *dis-* et le suffixe *-tion*.

**2. Proposer** pour les mots suivants, relevant d'un registre commun ou argotique, **des termes empruntés à un langage soigné** :

cher (coûteux) :

odeur :

fauché :

beigne (claque) :

**3.** Le pluriel des noms propres est affaire de convention. **Comment écrire au pluriel les noms de *Mathusalem, Mécène, Cupidon, Gaule, Corneille* ?**

**4.** L'accord du participe passé des verbes pronominaux est réputé délicat.

**Écrire au passé composé les formes verbales ci-après :**

ils se proposent de sortir :

elles s'écrient :

ils se parlent et se réconcilient :

**5.** Des substantifs féminins sont utilisés pour désigner des hommes. Donner des exemples.

## Essai

Dans un court essai (200 mots maximum), dont le sujet est laissé à votre discrétion, vous introduirez les mots suivants, proposés par le ministère de la Culture et de la Communication à l'occasion de la semaine de la langue française – 17-26 mars 2006 : **accents, badinage, escale, flamboyant, hôte, kaléidoscope, masques, outre-ciel** (expression créée par le poète Senghor), **soif, tresser**.

# QUE FAIT DLF ?

Un grand nombre d'adhérents s'insurgent, à juste titre, contre l'usage dévoyé que les médias font de la langue française. DLF reçoit beaucoup de remarques à ce sujet. Certains membres, s'exagérant notre pouvoir en ce domaine, menacent de démissionner si nous ne faisons rien pour endiguer le fléau. Bien que les publications imprimées et la radio abondent en barbarismes, impropriétés et néologismes fautifs, anglicismes ou autres calamités, le responsable le plus souvent désigné est la télévision. Il est de fait qu'elle représente un puissant outil de suggestion, et que son influence domine celle des autres procédés de diffusion par le fait même qu'elle nous offre une apparence de vie, de réalité, et que l'impact d'un mauvais emploi se trouve largement renforcé lorsqu'il est soutenu par l'image. Ne sous-estimons cependant pas la pratique pernicieuse de magazines qui, non contents de malmener le français, vont jusqu'à publier des articles où ils prennent position en faveur de telle ou telle entorse au bon langage, prétendant qu'il s'agit d'une « évolution naturelle » à laquelle nous devons nous adapter !

Que l'on veuille bien pardonner ma franchise un peu directe, je ne veux choquer personne mais une précision me paraît utile : si nous comptons, fort heureusement, des adhérents qui se sentent obligés de mener des actions personnelles (ce dont nous les louons), quelques personnes se méprennent sur notre compte, supposant qu'en acquittant une cotisation elles nous payeraient, en quelque sorte, pour agir et agir seuls. DLF est une association sans but lucratif, animée exclusivement par des bénévoles qui donnent une grande part

de leur temps libre, mais elle ne peut pas fonctionner uniquement grâce à cette poignée de bonnes volontés, et son efficacité dépend d'une action conjointe des adhérents.

Nous avons pris un accord avec le CSA pour dénoncer les fautes commises par des professionnels de l'information. Nous adressons à cet organisme un « relevé d'écoutes » mentionnant les atteintes portées à la langue française dans les médias audiovisuels. Un bulletin, émis par le CSA, et distribué aux rédacteurs en chef, reprend les fautes les plus courantes pour les mettre à l'index en les commentant. L'union fait la force, c'est pourquoi nous avons **impérativement besoin** de la coopération de tous. Notre amie Arlette Renaud-Boué, qui se charge d'établir le relevé, compte sur les adhérents pour lui signaler les anomalies qu'ils auront constatées. Lorsqu'elle avait pris la responsabilité de ce travail, elle envoyait un relevé mensuel de deux à trois pages. Au fil du temps, la fréquence diminua, il devint bimestriel, puis trimestriel, et se résume aujourd'hui à une page tous les quatre mois. Les journalistes et animateurs de radio et de télévision auraient-ils donc décidé de faire amende honorable en accordant davantage d'intérêt au respect du français ? Que nenni ! C'est que le combat est en voie de cesser faute de combattants : elle ne reçoit quasiment plus de rapports. Nous lançons donc un appel à la **mobilisation générale** des adhérents : il vous suffit de prendre un papier et un crayon, de noter au passage tout ce qui choque vos oreilles, et d'envoyer, à peu près une fois par mois, vos notes à :

Madame Arlette RENAUD-BOUÉ

14, rue du Coteau

28230 ÉPERNON

ou par messagerie Internet à *rolrena@club-internet.fr*

Pour chaque infraction il y a lieu de préciser le titre de l'émission, la date, l'heure de début, la chaîne et le nom du coupable. Seules comptent celles des professionnels de l'audiovisuel ; inutile de pointer les erreurs des invités.

**Je me permets d'insister largement sur la nécessité de votre collaboration : c'est en agissant en collectivité que nous pourrons faire bouger les choses.**

**Jacques PÉPIN**

## P O U R Q U O I ?

*M. Bernard Segard, président de la section du Morbihan, nous a transmis, pour publication, cette « liste de bizarreries de la langue française qui [lui] a été remise par un visiteur du forum des associations [d'Auray], le 4 septembre », en souhaitant que des explications soient données sur telle ou telle utilisation des mots. Nous avons pensé qu'un certain nombre d'entre vous seraient heureux de répondre à l'une ou l'autre de ces questions.*

- Quand un homme se meurt, on dit qu'il s'éteint. Quand il est mort, on l'appelle « feu ».
- Pourquoi parle-t-on des quatre coins de la terre, puisque la terre est ronde ?
- Comment distinguer le locataire du propriétaire lorsque ces deux personnes vous disent à la fois : « Je viens de louer un appartement » ?
- Comment peut-on faire pour dormir sur ses deux oreilles ?
- Pourquoi appelle-t-on *coup de grâce* le coup qui tue ?
- Pourquoi, lorsque l'on veut avoir de l'argent devant soi, faut-il en mettre de côté ?
- Le pot a des oreilles et l'on dit « sourd comme un pot ».
- Pourquoi dit-on « embarras de voitures », quand il y a trop de voitures, et « embarras d'argent », quand il n'y a pas assez d'argent ?
- Pourquoi avons-nous parfois l'estomac dans les talons ou le compas dans l'œil ?
- On remercie un employé quand on n'est pas content de ses services.
- On passe bien souvent des nuits blanches quand on a des idées noires.
- Pourquoi dit-on d'un pauvre malheureux ruiné, qui n'a plus où se coucher, qu'il est dans de beaux draps ?
- Pourquoi, lorsque vous dites à quelqu'un : « Je ne partage pas votre avis », peut-il répondre : « Les avis sont partagés » ?
- Pourquoi un bruit transpire-t-il avant d'avoir couru ?
- Pourquoi lave-t-on une injure et essuie-t-on un affront ?

## POUR LE PLAISIR...

Si vous reconnaissez l'auteur de ce texte, téléphonez vite à Jean-Baptiste Guérin (01 34 87 85 10). Les premiers seront cités dans la revue et récompensés.

Multitude, solitude : termes égaux et convertibles pour le poète actif et fécond. Qui ne sait pas peupler sa solitude, ne sait pas non plus être seul dans une foule affairée.

Le poète jouit de cet incomparable privilège, qu'il peut à sa guise être lui-même et autrui. Comme ces âmes errantes qui cherchent un corps, il entre quand il veut dans le personnage de chacun. Pour lui seul, tout est vacant ; et si de certaines places paraissent lui être fermées, c'est qu'à ses yeux elles ne valent pas la peine d'être visitées.

Le promeneur solitaire et pensif tire une singulière ivresse de cette universelle communion. Celui-là qui épouse facilement la foule connaît des jouissances fiévreuses, dont seront éternellement privés l'égoïste, fermé comme un coffre, et le paresseux, interné comme un mollusque. Il adopte comme siennes toutes les professions, toutes les joies et toutes les misères que la circonstance lui présente.



## LA LANGUE FRANÇAISE POUR UN ÉCRIVAIN

### GEORGES DUHAMEL

*La France est une nation de grammairiens. On surprend les hommes des autres pays en leur disant que presque tous les Français marquent de l'intérêt pour la grammaire, qu'ils veulent toujours savoir le sens exact des termes qu'ils entendent employer ou qu'ils rencontrent dans leurs lectures, qu'ils cherchent volontiers à se renseigner sur certaines fautes, sur les raisons et la gravité de ces fautes, sur la bonne manière d'y porter remède, sur la meilleure façon d'exprimer clairement sa pensée. Chose déconcertante, les Français qui, pour satisfaire à cet amour du texte explicite, ont, avec patience, forgé leur langue et en ont fait un instrument incomparable, ont admis toutes les recherches et, par exemple, celles de l'obscurité lyrique dont l'importance dans notre poésie a, désormais, force de tradition.*

En nous transmettant ce texte, extrait de *Civilisation française* (1944), Jean Clochard précise qu'il devait servir de chapeau liminaire à un gros ouvrage collectif, qui aurait eu pour titre « La France éternelle ».



**Georges Duhamel** (Paris, 1884 - Valmondois [Val-d'Oise], 1966 Médecin et écrivain.

Commandant d'ambulances chirurgicales durant toute la Première Guerre mondiale, à la fin du conflit, il décida de se consacrer entièrement à la littérature.

Élu à l'Académie française en 1935, il devint secrétaire perpétuel en 1944, mais démissionna de cette fonction en 1946. Son œuvre fut interdite sous l'Occupation.

Œuvres les plus connues : *Vie des martyrs* (1917) ; *Civilisation* (1918 - prix Goncourt) ; *Vie et aventures de Salavin* (5 volumes, de 1920 à 1932) ; *Les Plaisirs et les Jeux* (1922) ; *Le Voyage de Moscou* (1927) ; *Chronique des Pasquier* (10 volumes, de 1933 à 1945) ; *Le Japon entre la tradition et l'avenir* (1953) ; *Lumières sur ma vie* (5 volumes de mémoires, de 1944 à 1953) ; *Travail, ô mon seul repos !* (1959) ; *Nouvelles du sombre empire* (1960).

## NOUVELLES PUBLICATIONS

### LES NOMS D'ORIGINE GAULOISE. LA GAULE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, de Jacques Lacroix

Errance, 2005, 288 p., 39 €



Les éditions Errance nous offrent là encore un beau livre sur papier glacé, assorti de nombreuses cartes (où se découpe notre France contemporaine, de façon quelque peu anachronique), et Jacques Lacroix nous montre que le gaulois, s'il a pu être la langue de Gaulois vaincus aux combats, a survécu, notamment par le savoir-faire de ce peuple. Agriculture, élevage ; travail des métaux, du bois, de l'osier, des cuirs ; voies de communication et commerce : ces grandes parties thématiques introduisent à l'analyse fouillée de 1 500 termes d'origine gauloise – souvent toponymiques ou dialectaux. Une savante bibliographie et des index précis couronnent cet ouvrage érudit mais accessible à tous les curieux.

Romain VAISSERMANN\*

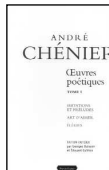


### LA MAJUSCULE, C'EST CAPITAL !, de Jean-Pierre COLIGNON

Albin Michel, « Les Dicos d'or », 2005, 216 p., 10 €

C'est un traité complet de l'emploi en français de la majuscule, agrémenté d'exercices corrigés, que nous livre ici Jean-Pierre Colignon, administrateur de DLF. Les parties, thématiques, évoquent successivement « les personnes, les saints et les dieux », « l'histoire, la géographie, la zoologie, la botanique », « les institutions, les marques, les sigles et logos » puis « les titres d'œuvres ». Un lexique couronne le tout, dans le très commode ordre alphabétique. Défilent *Sainte Vierge*, *Notre-Dame*, *Saint-Esprit*, *Esprit saint*, *rocade sud*, *pôle Sud*... Malgré son amour des majuscules, l'auteur garde sa sûreté de jugement et nous invite à résister à la généralisation des majuscules, répandue notamment dans l'Administration : ni le *ministère des Finances*, ni le *tribunal civil de Grenoble* ne lui en voudront, espérons-le !

R. V.



### ŒUVRES POÉTIQUES. Tome I, d'André CHÉNIER

Édition critique par Georges BUISSON et Édouard GUITTON

Paradigme, « Hologrammes », 2005, 544 p., 39 €

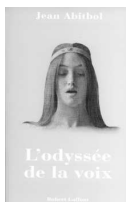
Cette édition critique, mise au programme de l'agrégation l'année même de sa publication, contient, outre des imitations et des préludes poétiques, l'*Art d'aimer* et les *Élégies*. Dans la partie des textes, seuls les vers du poète occupent la page ; l'amateur pourra ainsi – comme le dit joliment l'éditeur – « les écouter en toute liberté, à capella ». Le soin de l'édition et l'érudition des notes enchanteront le lecteur qui savait que Chénier n'avait publié de son vivant que de rares pièces et que les éditions successives de son œuvre posthume avaient souffert de l'éparpillement des manuscrits du poète, de leur accessibilité difficile, de leur disparition partielle. Fruit de près de trente années d'efforts, cet ouvrage a toute la grâce des vers du jeune poète, guillotiné à 32 ans.

R. V.

\* NDLR : ancien élève de l'École normale supérieure et agrégé de grammaire, Romain Vaissermann vient de soutenir sa thèse de doctorat, « La digression dans l'œuvre en prose de Péguy ».

**PETIT GUIDE DU PARLER QUÉBÉCOIS**, de Mario BÉLANGER*Outremont (Québec), Stanké, 2<sup>e</sup> éd., 2004, 240 p., 10 €*

Voilà la réédition d'un ouvrage de 1997, sous la forme d'un beau livre de poche à la facture soignée et à petit prix. Comme le choix de l'auteur s'était porté il y a dix ans sur le québécois contemporain, l'ouvrage n'a rien perdu de son utilité et rendra notamment de bons services au touriste français. Trente pages d'annexes approfondissent des points comme la prononciation ou les changements de genre propres au québécois ou encore l'histoire de la Belle Province.

**R. V.****L'ODYSSÉE DE LA VOIX**, de Jean ABITBOL*Robert Laffont, 2004, 520 p., 23 €*

C'est une encyclopédie, médicale mais pas seulement. Bien sûr, le docteur Abitbol, phoniatre réputé, expose les traitements médicaux et les techniques professionnelles éprouvées contre l'infection, l'inflammation, les tumeurs ou le stress qui peuvent affecter la voix. Mais la voix se situe à la croisée de la médecine, de la musique et de la linguistique. Destinée au grand public et fourmillant d'exemples, cette somme, qui ne vieillira pas de sitôt, contient – outre l'analyse plus attendue des voix de l'acteur et du chanteur – d'étonnants chapitres sur la « voix sexuée » et les ventriloques, sans oublier perroquets ni castrats. Ne manquent guère que des illustrations, peut-être envisageables pour une réédition en poche...

**R. V.****DU SON AU SIGNE. HISTOIRE DE LA NOTATION MUSICALE**, de Jean-Yves BOSSEUR*Éditions alternatives, « Écritures », 2005, 144 p., 25 €*

L'auteur, musicologue et philosophe, à qui l'on doit déjà un *Vocabulaire des arts plastiques du xx<sup>e</sup> siècle*, propose ici à tous les mélomanes une brève histoire de la notation musicale, agrémentée de nombreuses illustrations. La langue y est partie prenante, à plusieurs titres : les partitions usent d'une langue symbolique proliférante et sont amenées à transcrire la voix et ses registres (Luciano Berio utilisera même l'alphabet phonétique international), les compositeurs indiquent, dès le xvi<sup>e</sup> siècle, le tempo de leurs œuvres en toutes lettres (*allegro, largo, presto...*) puis, au xvii<sup>e</sup> siècle, les jeux d'intensité (*forte, piano, crescendo...*). C'est là qu'intervient la langue italienne, intermédiaire entre la notation abstraite et l'interprétation proprement dite. Mais cette langue internationale de la musique, souvent réduite à des abréviations, laisse parfois place, au xix<sup>e</sup> siècle, à un usage poétique (Satie) ou dramaturgique (Beethoven) de la langue maternelle du compositeur, faisant de l'interprète tour à tour un lecteur et un acteur.

**R. V.****RIVENEUVE Continents**. Revue des littératures de langue française*Édition Riveneuve (146, rue Paradis, 13006 Marseille), 2005, 352 p., 20 €*[www.riveneuve.com/continents.htm](http://www.riveneuve.com/continents.htm)

Cette revue semestrielle a pour ambition d'offrir à des écrivains de tous les horizons de la francophonie un espace littéraire de qualité largement diffusé et de proposer à ses lecteurs une promenade dégustative dans la diversité des écritures et des cultures qui s'expriment en français. La première partie de la revue est consacrée à un thème spécifique, cette fois « L'auteur et son sujet ». Suit une rubrique « Libre cours »,

puis une autre « Passeurs », où l'on peut lire des textes traduits d'autres langues, et enfin « L'agenda », avec ses quelques coups de projecteur sur l'actualité de la langue française, en particulier le prix des cinq continents de la Francophonie.

Au sommaire du numéro 2 figurent notamment, parmi la cinquantaine d'auteurs : Mathias Énard (prix des cinq continents de la Francophonie 2004), Jean Grosjean, Édouard Glissant, Sami Tchak, Leïla Sebbar, Hélène Dorion, Lyonel Trouillot. Ce dernier a en outre dirigé « Le carnet Haïti », qui rassemble huit écrivains de ce pays.

**François-Pierre NIZERY**



**LA LETTRE ADMINISTRATIVE. Guide de présentation et de rédaction,**  
de **Mireille BRAHIC**

*Éditions d'Organisation (1, rue Thénard, 75240 Paris Cedex 05), 188 p. 15 €*

Mireille Brahic, diplômée en lettres et en psychologie sociale, assure la formation à la rédaction du personnel d'établissements publics, ainsi que la préparation aux épreuves de français de concours administratifs. Elle explique ici les règles de la correspondance administrative en fonction de l'auteur et du destinataire, ainsi que de l'objet. Elle propose des exercices avec leurs corrigés. Quelques bons conseils sur les principales fautes de français à éviter, ou les tournures maladroites.

**Jacques PÉPIN**



**POUR ENSEIGNER ET APPRENDRE L'ORTHOGRAPHE,**  
de **Danièle COGIS**

*Delagrave, « Pédagogie et formation », 2005, 18,30 €*

Danièle Cogis est enseignante-chercheuse chargée de la formation des maîtres. Ses recherches actuelles portent sur l'acquisition et l'apprentissage de l'orthographe à l'école et au collège. Cet ouvrage est fondé sur une double approche, linguistique et psycholinguistique. Il permet de répondre à des questions telles que : pourquoi les élèves font-ils autant de fautes, et toujours les mêmes ? Pourquoi n'appliquent-ils pas les règles maintes fois répétées ? Comment comprendre leurs erreurs ? D. Cogis propose une démarche d'enseignement en trois temps : faire écrire, découvrir, assimiler. La façon dont les élèves comprennent le fonctionnement de l'orthographe est en effet à l'origine de la persistance de leurs erreurs et de la faible efficacité de l'enseignement. On trouvera dans cet ouvrage une orientation originale qui met constamment l'accent sur le raisonnement et la réflexion des élèves dans différentes situations d'apprentissage.

**Claude GRUAZ**

**À signaler :**

- *Le Grand Livre de l'orthographe*, de Jean-Yves Dournon (L'Archipel, 2005, 288 p., 17,95 €).
- *Francophonie-Puissance. L'équilibre multipolaire*, de Michel Guillou (Ellipses, « Mondes réels », 2005, 158 p., 16 €).
- *Dictionnaire des synonymes, nuances et contraires*, de Dominique Le Fur (Le Robert, « Les Usuels », 2005, 1232 p., 22,50 €).
- *Apprendre à lire à la maison. Guide des méthodes de lecture*, de Gilbert Sibieude et Gilbert Castellanet, préface de Jacqueline de Romilly (François-Xavier de Guibert, 2005, 215 p., 20 €).
- *L'École et les tentations réactionnaires*, de Jean-Michel Barreau (L'Aube, 2005, 156 p., 16,50 €).